Volume IX, N° 07, juillet 2011 (Dépôt légal: 2550843 - ISSN 1708-8674)

Maghreb Canada Express

D'un Continent à l'Autre...

Avec ce numéro, nous entamons notre neuvième année d'existence ! Merci à vous !

D'un Continent à l'autre ...

Sommaire...

Kamal Benkirane, Page 8

Dr. Camille Sari. Pages 12-13

Must. Bouhaddar Pages 26-27

MAROCAINS DU MONDE

- Référendum : Le vote du Canada……..Pages 4-5
- La constitution n'est pas une panacée……..Pages 6-7
- La Nouvelle constitution , la vision et la concertation……..Page 8
- Maghreb Canada Express en toute transparence ……..Pages 10-11

IMMIGRATION / CANADA

- Adoption de règles plus sévères pour régir les activités des consultants en immigration……Page 9

MAGHREB

- Plaidoyer pour une communauté économique et monétaire maghrébine.Pages 12-13
- Les finances algériennes sous pression……..Page 14
- Cent idées pour une "nouvelle Algérie"……Page 15

LU POUR VOUS

- Que risque-t-on à serrer des mains ? ……..Page 18
- «Ce qui nous attend est bien pire que Big Brother» ……Page 19

ANALYSE POLITIQUE

- La Tunisie à la croisée des chemins……..Pages 20-21

TRIBUNE LIBRE

- Un Monde d'une imprévisibilité surprenante !.....Page 22
- Adieu l'Ami, adieu l'Artiste !.....Page 23

PAGES LITTÉRAIRES

- Musiques sacrées et dialogue culturel……..Pages 24-25

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

- Kadhafi bombardé au moins jusqu'à Noël ?……..Pages 26-27

PAGE SPORTIVES

- Maroc: Nouvelle constitution et sport……..Page 28
- Démission de l'entraîneur du RAJA……..Page 29

ASSOCIATIOJNS EN ACTION

Communiqués d'associations……..Pages 30-31

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

Le peuple veut qu'on change de disque !

A. El Fouladi

S'il est vrai qu'un régime politique n'atteint la maturité démocratique que lorsque l'opposant survit à l'exercice de sa liberté d'expression, il n'est pas moins vrai qu'un Peuple n'atteint la maturité politique que lorsque les liens sociaux, familiaux et amicaux survivent au débat ! Que ce même débat se déroule dans le respect de l'autre !

Dans plusieurs pays, dits démocratiques, quand les urnes parlent, les peuples écoutent, se résignent et tirent les leçons des défaites ou consolident les victoires en passant à la réalisation des promesses électorales. Au canada, tout récemment nous avons eu un gouvernement conservateur tout ce qu'il y a de majoritaire. Et pourtant seulement 40% de l'électorat a voté pour lui.

Au Maroc on vient d'adopter une nouvelle constitution avec un taux de participation d'environ 73%. Parmi cette frange de la population, plus de 98% se sont prononcées pour la nouvelle constitution. Mais à peine l'avions nous annoncé sur notre page facebook qu'un commentaire tombe, laconique : *Score tout à fait africain* !

Et pourtant le score est logique ! Quand les opposants à la constitution appèlent au boycott, il ne faut tout de même pas s'attendre à ce que ceux qui vont voter voteront en masse contre !

C'est pour lutter contre une telle ambiguïté post-référendaire, que nous avions personnellement fait campagne pour la participation : « Votez Oui ou votez Non, mais votez ! Et d'ajouter que : Rester chez soi, chez déléguer son vote au camp du boycott !

Il n'en fallait pas plus pour qu'un responsable du mouvement pour le boycott nous envoie un courriel nous demandant de couper court à nos liens ! Mais qu'avions-nous fait de mal ? Avions-nous met le doigt sur le talon d'Achille de leur stratégie ? Celle de miser sur l'abstention de l'électorat (celle des dernières législatives était presque de 70%) pour crier victoire le lendemain du référendum ?

Ce serait malheureux et surtout irrespectueux pour le peuple dont ils ne cessent de parler en son nom !

«Le peuple veut faire tomber la corruption». Bien sûre que le peuple veut faire tomber la corruption, veut créer des emplois, veut sortir du cercle vicieux de la misère ! Même ce peuple qui a voté Oui !

- Eh bien tant mieux ! On redescend dans la rue pour revendiquer «des changements politiques et une plus grande justice sociale» Un seul mot d'ordre : DÉGAGE !

Et s'est ainsi que même à l'aéroport de Montréal , on a entendu 400 voyageurs crier ensemble : La RAM, DÉGAGE ! C'est ça ! Et rentrer tous ensemble à la nage! Qui sait ? On est peut-être des supermans maintenus dans l'ignorance de notre force pas le Makhzen !

- Mais n'est-ce pas à ça qu'aspire la nouvelle constitution ? Du changement !

- Cette constitution, on n'a pas été invité pour l'élaborer ! Donc elle est pour les esclaves !

- Mais l'aviez-vous lue ?

- Pas besoin: On a lu dans l'âme de ceux qui l'ont faite !

Bah ! Il n'y a pas que la mauvaise foi des uns! Il y a aussi les réflexes des années de plomb des autres... Assez pour alimenter encore l'ouragan de la contestation et le dialogue de sourds au pays, et ce, pour longtemps !

Et Candide de s'en retourner auprès de sa Cunégonde pour cultiver son jardin. Mais Cunégonde n'est même plus laide: Elle n'est plus de ce Monde ! Quant au jardin, il n'y reste que des parcelles de regret et de désespoir !

A. El Fouladi.

© Une production
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"
www.maghreb-canada.ca
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi, Ph.D.
elfouladi @videotron.ca

Contact et publicité:
info@maghreb-canada.ca
Tel. (514) 576-9067

Chroniqueurs:
Mostafa Benfarès, Ph.D. (Canada)
Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)
Salaheddine Lemaizi, Journaliste (Maroc)
Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)
Said Chayane, MBA (Canada)

Infographie:
Abderrahman El Fouladi

Impression:
Les Presses du Fleuve

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1ier juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie).

Référendum : Le vote du canada

Sur les 2447 votes exprimés au Canada, 91.79 % ont été en faveur du OUI, 6.77 % pour le NON et 1.44% furent déclarés NULS. Soit : 2239 électeurs pour le OUI, 174 pour le NON et 34 bulletins nuls.

Pour la région de Montréal, où est concentrée la plus grande population marocaine du Canada, les vigiles du mouvement du 20 février ont compté 1966 participants. De son côté, le consulat du Maroc à Montréal a annoncé 2037 votants ! Une différence de 91 voix.

Faut-il crier à la fraude ? Certainement pas ! Car si on compte le vote des volontaires, qui ont assuré le bon déroulement de l'opération, celui des agents consulaires et celui des handicapés avec leurs accompagnateurs, qui sont passés par la porte de la cour arrière, on tombera certainement sur des nombres similaires !

Donc, plus rien à dire ?

Si ! Ne serait-ce qu'au sujet du taux de participation ! Sur ce point précis, seulement 5% de la population MRE en âge de voter c'est prévalue de son droit de vote !

Alors où sont passés les 20.000 fêtards du parc Jarry de l'année dernière ? Quoique la réponse à cette question soit plutôt du ressort des organisateurs ainsi que de certains médias qui ont propagé le nombre sans le recouper, essayons, en toute objectivité d'y apporter quelques éléments de réponse:

Il y a bien sûr l'appel au boycott lancé par le mouvement du 20 février. Mais il y aussi ceux qui partent par centaines chaque jour au Maroc pour leurs vacances, ceux qui se trouvent loin du seul bureau de vote, installé à centre de ville de Montréal, et ceux qui n'ont tout simplement pas entendu ou compris qu'effectivement ils viennent (enfin) d'avoir le droit de vote à partir du pays de résidence !

Quant au chiffre de 20.000 fêtards de la dernière fête du trône, selon toute vraisemblance, un zéro s'y est glissé "malencontreusement", à moins que quelqu'un quelque part a voulu sciemment tromper ceux du Maroc et inventer des rassembleurs là où il n'y en a pas!

Quoiqu'il ne serve à rien de remuer le couteau dans la plaie, une petite enquête serait la bienvenue... D'autant plus qu'il y va de l'efficacité de notre représentativité en pays d'origine et de la pertinence de notre participation à toute la dynamique créée par la nouvelle constitution !

Faut-il le rappeler ? La commission ad hoc chargée de la révision de la constitution avait reçu 8 mémorandums émanant des MRE dont un mémorandum du Canada qui demandait, entre autre, de reconnaître la spécificité des marocains résidant à l'étranger (MRE), de constitutionaliser le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et... de permettre aux MRE de voter lors du référendum!

Le CCME vient d'être constitutionalisé et faisant ainsi, la nouvelle constitution vient de facto de reconnaître notre spécificité ! Si on ajoute le fait d'avoir participé au référendum, geste qui vient de créer un précédant qu'il serait difficile de passer outre dans les prochaines élections, les MRE ont enfin tout pour consolider leurs droits, participer efficacement à la vie politique, économique et social du Maroc et pouvoir servir de pont entre ce dernier et leur pays de résidence!

La balle est dans notre camp !

A. El Fouladi.

CHANGEMENT AU NIVEAU DU CONSULAT DU MAROC À MONTRÉAL

La Consule générale du Royaume du Maroc à Montréal , Mme Souriya Otmani, est appelé à regagner le Maroc au terme de sa mission au Canada, et ce à partir de la fin du mois courant.
Mme Otmani qui est arrivée à Montréal en 2004, sera, selon des informations, non encore confirmées, remplacée par M. Zoubair Hakam; Un diplomate de carrière qui avait notamment été consul général du Royaume du Maroc à Dusseldorf, en Allemagne et second d'ambassade en Égypte.

MERCI M. MAHI !

Afin d'aider notre magazine à résorber les frais dûs à l'organisation, fin mars dernier, de la conférence *"Maroc: Algérie: L'Intégration économique, pour faire face aux divirgences polituqes*" donnée par le Prof. Camille Sari, M. Mohamed Mahi Cherkaoui, PDG du Groupe CONSTRUCTEL, nous a fait parvenir, le 2 juillet dernier, une somme de 300$

Merci M. Mahi Charkaoui pour ce geste aussi généreux que citoyen qui nous encourage à aller de l'avant pour atteindre notre objectif : Celui de rapprocher les deux pays frères (L'Algérie et le Maroc) dans l'intérêt de toute la région !

La Constitution n'est pas une panacée!

Les derniers jours et les dernières semaines ont donné l'occasion à des marocains d'échanger, de discuter et même de se tirailler sur la signification de certains concepts du droit constitutionnel et sur leur portée.

Certains auraient souhaité dans la nouvelle mouture de la Constitution toutes les solutions aux problèmes qui nous accaparent, d'autres espèrent voir émerger, tout d'un coup, une évolution soudaine des mentalités.

La Constitution est certes la loi fondamentale d'un État et doit contenir au minimum deux choses :

- L'ensemble des règles qui régissent l'émergence des pouvoirs publics et organisent les rapports entre eux (gouvernement, chambres des représentants, des conseillers, parlement, président, roi...),

- L'ensemble des libertés fondamentales dont peut jouir une personne résidant sur le territoire ou ressortissante de l'État concerné. On trouve dans cette catégorie les droits et libertés de la personne, le droit à l'expression, à l'exercice spirituel, etc.

Ces règles constituent le minimum structurel d'une Constitution et il n'est pas rare, lors d'une modification de cette loi fondamentale, que l'on veuille adresser d'autres situations, comme reconnaître un état de faits, encadrer un droit nouveau ou introduire un outil ou un levier pour stimuler le développement d'un créneau social, économique, culturel ou politique, c'est son côté conjoncturel.

Le Constitution tend à consacrer le régime politique (la démocratie, en général), indépendance de la Justice et la séparation des pouvoirs entre celui qui adopte les lois et celui qui doit les appliquer.

Ce que la Constitution ne fera pas, du moins à court terme !

En 49 ans, la Constitution marocaine a vu des modifications et des refontes à au moins six reprises, c'est une moyenne d'environ 8 ans. C'est peu dans la vie d'une société, mais beaucoup dans le mienne. En effet, les prérogatives du Premier ministre, ou celles du Président de telle ou telle chambre, ne changent absolument rien à mes problèmes et mes soucis courants. Celui qui peut changer quelque chose, c'est toi ! Oui, toi! Le Marocain!

Pour illustrer mes propos, voici quelques situations qu'a vécues Bachir avant de débarquer au Canada, il y a quelques mois.

Le pouvoir du *Mokkadem* et le célèbre certificat de résidence

Jour 1 : Bachir se présente à la *Moukataâ* pour y rencontrer le *Mokkadem* et obtenir le certificat de résidence. L'agent d'autorité (délégué) est en tournée dans sa zone d'action. Va-t-il revenir aujourd'hui? Personne ne sait!

Une âme charitable suggère au sujet d'aller jeter un œil au café Machin car le fonctionnaire se tient là-bas. Rendu sur place, malchance! Le garçon du café lui apprend qu'il vient juste, juste de partir.

Jour 2 : Bachir retourne d'abord au café. Quelle veine, notre *Mokkadem* est là. Il est au courant qu'on le cherche mais il ne peut délivrer le fameux certificat car il ne connaît pas Bachir. Ce dernier exhibe la facture d'eau, d'électricité et copie de la carte d'identité nationale (CIN) de son frère, propriétaire de la résidence.

Non, ça prend un certificat sur l'honneur de la part du maître de maison (légalisée) que le *Mokkadem* devra vérifier, etc. etc.

Jour 3 : c'est finalement le Caïd qui va présider au dénouement de la situation.

Ce genre d'histoire est un classique. Chacun de nous l'a vécue et peut en témoigner.

Est-ce que la Constitution va régler ces situations, qui à mon avis doivent passer par la reconnaissance des statuts

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

La Constitution n'est pas une panacée!

Suite de la page 6

de l'individu, qui est d'abord un citoyen qui a des droits au service, au respect et à la dignité, de client que l'on soit devant la Caïd, le Conservateur, l'agent du crédit, le banquier, etc. sans Bakchich, soit-il en Dirhams ou non. Et ça, chaque Marocain peut faire quelque chose.

La Constitution peut certes réglementer les pouvoirs publics mais ne peut guérir le cancer qu'est la corruption.

C'est une atteinte profonde à notre dignité, à nos droits et à nos projets de vie dans notre pays. Les pouvoirs publics ne sont pas les seuls en cause !

Bachir est résolument engagé à s'extirper de ce bled. Il a bravé tous les obstacles, *bakchich* l'un, *bakchich* l'autre, quémander par-ci un service, par-là une intervention. Enfin, c'est fait. Armé du billet d'avion, notre ami se présente à l'aéroport, prêt pour la grande aventure. Nous voilà dans la salle d'embarquement.

L'avion est toujours attendu, l'affichage électronique est en panne, il n'y a rien de grave là. Bachir doit rendre grâce à Dieu, il a un billet (*Ihmed Llah*!)

Les passagers commencent à réaliser que l'avion est vraiment en retard et d'un coup, ils réalisent également que le personnel de la RAM a disparu.

À la RAM, on appelle cela le droit de retrait. Plus personne pour informer les clients. Ces derniers sont capables de s'auto informer au gré des rumeurs. Selon des sources, l'avion est réquisitionné pour un voyage officiel, selon d'autres, il s'agit d'une panne, d'une grève, etc.

Cinq heures plus tard, voilà qu'un employé (en civil), se présente auprès d'un groupe et annonce que l'avion est en retard et on n'a pas d'idée sur l'heure de son arrivée. Un autocar attend les passagers pour les emmener à l'hôtel. L'information s'est mise à circuler, de bouche-à-oreille.

Pas de responsable !

Il est 20 h passé, à l'hôtel, un employé se hisse au-dessus de la foule entassée dans le hall et explique les règles du jeu. Le ménage n'est pas terminé et les chambres seront attribuées au fur et à mesure. Les familles avec enfants seront servies en premier.

En attendant, un repas sera servi dans le restaurant. Le repas sera constitué d'un seul menu. Aucune question ni commentaire, l'employé travaille pour l'hôtel, pas pour la RAM.

Pas responsable !

À 23 h les chambres sont livrées et les passagers avisés de surveiller le téléphone. À 4 h, celui-ci sonne, il fallait descendre, l'avion est prêt! Dans le hall, le compte n'y est pas. Qui manque? On fait l'appel par numéro de chambre.

Le chauffeur de l'autocar applique la loi

L'autocar est vite rempli et des passagers se sont entassés dans l'allée, il n'en fallait pas plus pour que le chauffeur refuse de partir, il applique la loi et il craint pour son permis, son gagne pain. Personne ne savait s'il va y avoir un autre autocar.

Que faire ? Finalement un autre bus viendra mettre fin au brouhaha et aux commentaires désobligeants qui se déversaient. On dirait qu'on fait exprès, que des maladresses!

Le dernier périple

À bord de l'avion, c'est le défilé des *Ma kaïnch*, *Ma bkach*, (il n'y en a pas, il n'y en plus) et les regards agressifs des hôtesses.

Non, je crois qu'on devrait céder la gestion de notre pays au complet à des étrangers, pas juste le ramassage des ordures. Cela en est d'ailleurs la preuve !

Bachir, bienvenu dans ton nouveau pays!

Par A. Benyahia

La Nouvelle constitution , la vision et la concertation

Il est certain que la nouvelle constitution marocaine, dont les grands traits ont été annoncés dans le discours du roi du 17 juin 2011, constitue un événement majeure dans l'histoire du Maroc, vu les approches nouvelles du texte basés sur l'équilibre et la séparation des pouvoirs et vu la relance d'une ère nouvelle qui se désaffilie des vestiges d'un passé révolu.

Par : Kamal Benkirane

Mais pour autant que cette liesse du simple citoyen, remarqué après l'annonce de la nouvelle constitution, va de pair avec ce sentiment unanime de la grande mutation que vit le Maroc ces dernières années, il n'en reste pas moins vrai que de telles réformes nous interpellent aussi sur l'absence d'un débat réel concernant cette nouvelle constitution, un débat sans parti pris, et où la liberté d'expression doit être primé entre toutes les couches populaires de la société.

La concertation collective

le débat sur la pertinence de certains points dans cette constitution a été sujet à une concertation collective qui a crée une énergie positive, à tel point qu'on a vu, dans la foulée même de cette concertation, des partis politiques avaliser le projet de cette nouvelle constitution et les médias se ralliant sans ambages à ce coté émotionnel intense du OUI qui conditionne les tendances . Accompagner le Maroc dans l'avancée des idées démocratiques est le devoir de tous, mais la culture démocratique ne suppose-t-elle pas de prime à bord une confrontation d'arguments ?

Le devoir de l'objectivité incombe à tout citoyen de s'élever au delà des simagrées politiques pour interpeller la collectivité sur le bien fondé de ces concertations. Cette révolution tranquille du Maroc donne à cette concertation collective un arrière gout de l'informulé et engendre, entre autres, quelques questions comme celle de la capacité du peuple d'assimiler le fait politique, et la capacité des partis politiques d'accompagner ce changement. Toutefois, si la vision du Makhzen va de pair avec certaines revendications et légitime la concertation des citoyens, la consécration de tous les droits promulgués dans la nouvelle constitution interpelle d'abord sur les garanties de l'application de ces articles.

Or, en considérant le fait que l'application de tout ces articles est la première difficulté vu le travail administratif et législatif que cela va engendrer, l'effectivité de l'application des articles et des lois organiques demeure plus qu'une nécessité en considérant aussi l'urgence des réformes profondes au sein des partis politiques et l'urgence de l'implication d'hommes de foi dans ce projet, à défaut de quoi, la constitution risque de passer pour un ensemble d'articles qui dépendent tous de lois organiques dont la nébulosité ne va pas de pair avec le caractère innovateur des articles issus de cette constitution.

La jeunesse et le mouvement du 20 fevrier

La constitutionnalisation de l'institution du conseil supérieur de la jeunesse pose les jalons d'une nouvelle concertation autour d'une jeunesse qui passe pour être un réel potentiel pour le Maroc. La désillusion de la jeunesse ces dernières décennies a bourgeonné avec le printemps arabe pour donner libre cours à un éveil pour le moins qu'on puisse dire tant attendu.

Les réformes entrepris en faveur de cette jeunesse, au niveau de l'éducation et de la résolution de la question épineuse du chômage n'ont pas eu les résultats escomptés. La désillusion ne s'est pas réellement transformée en sédition aveugle, mais en un mouvement pacifique qui est entrain de tirer son épingle du jeu : le mouvement du 20 février, instigateur préliminaire des reformes en vue. Quoi de plus légitime que de revendiquer un Maroc juste, où les satrapes ne doivent plus avoir leur place dans de l'arène décisionnel du pouvoir?

Ainsi, le mouvement du 20 février continue de se constituer en force d'opposition civile majeure, motivée par la dynamique du printemps arabe et du consentement populaire sur la situation actuelle de la société marocaine. Force est de constater que ce mouvement, en mal de maturité politique, risque éventuellement d'engranger une grande partie de déshérités, d'incultes et de démagogues qui risquent de sortir complètement des sentiers battus de l'exercice politique citoyen et responsable. Et c'est là ou le bât blesse. L'absence de leaders, voire même de références risque de le discréditer si une coalition en vue, civile ou politique n'est pas à l'ordre du jour. Ca serait une initiative parmi d'autres pour endiguer les tentatives de dépolitisation de ses acquis.

Les valeurs de la citoyenneté participative doivent être le mot d'ordre dans cette concertation, La vision d'un Maroc nouveau doit passer par le pacte de cette citoyenneté participative entre le roi et le peuple. Une telle démarche dans toute son objectivité permettrait éventuellement d'enchâsser la vision du pouvoir dans le moule de la concertation collective du peuple. Elle permettrait de ne pas laisser le citoyen marocain à la plaque et surtout d'arrimer le Maroc dans le monde démocratique.

Adoption de règles plus sévères pour régir les activités des consultants en immigration

Le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, a annoncé, le 28 juin dernie,r que les dispositions législatives visant à sévir contre les consultants en immigration véreux entreront en vigueur le 30 juin 2011.

Jason Kenney (Photo: CIC)

M. Kenney a également ajouté que, parallèlement, la surveillance de la communauté de consultants en immigration est transférée au tout nouveau Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC). « Le gouvernement du Canada a promis de sévir contre les consultants en immigration véreux et leurs pratiques douteuses, et le projet de loi C-35 nous fournit les outils nécessaires pour accomplir cette tâche », a déclaré le ministre Kenney.

Le projet de loi C-35 permet de renforcer les règles régissant les activités des personnes qui reçoivent des honoraires en échange de conseils ou de services de représentation en matière d'immigration. Il interdit également à toute personne autre qu'un représentant accrédité de mener des activités, moyennant des frais ou d'autres formes de paiement, à n'importe quelle étape de la présentation de la demande ou de la procédure. Il permet d'augmenter les peines et les amendes imposées en cas de représentation non autorisée et permet au gouvernement de jouer un plus grand rôle dans la surveillance en vue d'améliorer la réglementation des consultants en immigration.

À la suite de la désignation du CRCIC comme organisme de réglementation de la profession de consultants en immigration, les membres en règle de la Société canadienne de consultants en immigration (SCCI) pourront commencer à s'inscrire au CRCIC à compter du 30 juin 2011.

Les représentants en immigration doivent être membres en règle du barreau d'une province ou d'un territoire (y compris les techniciens juridiques), des membres de la Chambre des notaires du Québec ou des membres de l'organisme de réglementation des consultants en immigration.

Une période de transition de 120 jours est prévue pour assurer une transition sans heurt vers le CRCIC et la continuité des services, autant pour les membres en règle actuels de la SCCI que pour leurs clients. La période de transition prendra fin le 28 octobre 2011.

Après la publication d'un avis dans la Partie I de la Gazette du Canada, le 19 mars 2011, proposant de désigner le CRCIC comme l'organisme de réglementation des consultants en immigration, plus de 70 % des commentaires reçus du public au cours de la période de consultation de 30 jours étaient en faveur de la proposition consistant à désigner un nouvel organisme de réglementation des activités des consultants en immigration.

« Le CRCIC s'est engagé à faire preuve de responsabilisation, de transparence et de bonne gouvernance, ainsi qu'à s'efforcer de protéger les intérêts des consommateurs. Ses efforts, soutenus par de nouvelles dispositions législatives solides, nous permettront de mieux servir les personnes qui ont recours à nos processus d'immigration et de protéger les immigrants potentiels, tout en renforçant l'intégrité du système d'immigration du Canada », a ajouté le ministre Kenney.

Source:

Direction générale des communications

Citoyenneté et Immigration Canada

Maghreb Canada Express en toute transparence !

Avec ce numéro, nous entamons notre neuvième année d'existence et nous tournons une page sur huit années de sacrifices et de dure labeur au service de notre lectorat, avec toujours le même souci : Être au rendez-vous chaque mois et au front à chaque fois qu'il le faut pour défendre les objectifs de cette publication : Une intégration bidirectionnelle, un pont entre le pays d'accueil et celui d'origine et une voix contre l'exclusion ou l'assimilation ! Les huit années à venir vont-elles être aussi dures ? L'avenir nous le dira !

Maghreb Canada Express fut crée pour durer… N'en déplaise à ceux et celles qui ont misé sur le temps pour l'anéantir ! Le temps n'a fait que glisser sur la structure, la rendant plus luisante et n'a fait que souffler dans ses voiles, le portant toujours plus loin !

Dès le deuxième numéro, un ami nous avait appelé pour nous rappeler que nous sommes climatologue et qu'il vaut mieux pour nous de nous occuper de notre métier et… de laisser à d'autres le soin de faire la pluie et le beau temps dans le monde de l'information communautaire !

Nous savions que ce Monsieur nous voulait du bien et qu'il savait ce que nous ignorions en ces temps-là : Certains prennent la notion de «quatrième pouvoir» à la lettre et croient dur comme fer qu'il ne faut pas laisser, ne serait-ce qu'une infime parcelle de ce pouvoir, à quelqu'un « d'incontrôlable », situé dans « une zone grise » et qui «n'en fait qu'à sa tête» !

Le sommes -nous ? C'est du moins ce qu'ils pensent de nous !

Notre réponse à cet ami sur le champ ? Textuellement: *« Maghreb Canada Express sera fermé le jour où la tombe se fermera sur nous!* »

Pourquoi une telle réponse ? Nous aussi, nous avons notre petit caractère et surtout nos convictions... Entre autres: Qu'on ne construit, ni la démocratie avec un parti unique, ni la liberté d'expression avec un seul journal, officiel ! Rangé du côté de celui qui détient le gourdin !

Mais la liberté à son prix ! Et comme l'argent c'est le nerf de la guerre, c'est là où nous avions reçu les plus grands coups !

Le tableau ci-joint est la synthèse de nos déclarations d'impôt concernant le journal depuis sa création : Un premier coup d'oeil montre que ce n'est pas ce journal qui nous fais vivre ! Au contraire !

Durant les trois premières années c'est nous qui l'ont plutôt fait survivre!

Les autres années, on commence à faire un peu de bénéfice; qui est investit sur le champ dans l'amélioration de la qualité du produit, de l'augmentation du nombre de pages et du tirage.

Et c'est ainsi que nous sommes passés de 12 pages à 16, puis à 24, puis à 28, puis à 32 pour nous revenir à 24 pages jusqu'à l'année dernière où nous sommes passés du format tabloïde à celui de magazine de 32 pages que vous avez entre les mains.

Il est à souligner que les recettes viennent des seules annonces publicitaires et qu'elles servent surtout à équilibrer les dépenses inhérentes à l'imprimerie et à la distribution. En particulier, aucun salaire n'est versé à qui que ce soit et que tous nos chroniqueurs travaillent bénévolement ! Un Grand Merci à vous mes amis !

Maghreb Canada Express a-t-il reçu des subventions ?

Jamais ! Pas parce qu'on dédaigne ce genre de financement mais parce que personne n'a jugé utile de nous l'accorder! Et il paraît qu'on ne subventionne pas « des incontrôlables », situés dans « une zone grise » et qui «n'en font qu'à leur tête» , etc. etc. !

Quand nous avions opté pour le magazine, nous fûmes allés à la conquête du client directement sur le terrain armé de notre grande inexpérience en marketing et notre fameux manque dans l'art de négociation. ET nous fumes estomaqués: Les prix que font nos concurrents étaient pour faire dresser des cheveux sur la tête d'un chauve ! Ridiculement bas !

Alors nous avions lancé un appel à ceux qui subventionnent : Où ils subventionnent tout le monde, ou bien ils imposent aux subventionnés des règles en vue de ne pas casser les prix, ou bien ils ne subventionnent personne !

Apparemment notre appel ne fut pas entendu ! Tant pis : On survivra !

Nous avons ensuite essayé l'abonnement. 31 personnes ont répondu à notre appel dont 23 ont effectivement payé les 45 dollars demandés. Pas très bon pour les affaires tout ça !

Il ne nous reste qu'à nous associer à un homme ou une femme d'affaire. Pourquoi pas ? Nous avons des idées pour intéresser notre clientèle potentielle et le journal a maintenant pignon sur rue ! Avis aux intéressés : Nous sommes ouverts à toutes les propositions !

Ah ! Nous avons failli oublié un détail: Le tableau ci-dessous montre que 2008 fut une année record côté recettes, dépenses et bénéfice ! Ce succès nous a poussé à organiser une journée culturelle marocaine à Montréal avec certains partenaires marocains ! Ce fut un succès pour le Maroc (voir témoignage, page suivante) et un désastre pour Maghreb Canada Express : Plus de 13.000 $ de déficit ont eu raison du bénéfice de l'année !

Pourquoi ? Un des partenaires marocains a jugé inutile de payer la totalité de sa contribution pourtant fixée par contrat en bonne et due forme ! On n'en dira pas plus ! Merci à vous chers lecteurs et lectrices pour avoir cru en nous !

A. El Fouladi

ANNÉE	RECETTES	DÉPENSES	BILAN
2003	$4,964	-$8,142	-$3,178
2004	$22,611	-$23,352	-$741
2005	$27,250	-$31,182	-$3,932
2006	$29,936	-$28,191	$1,745
2007	$33,527	-$26,743	$6,784
2008	$53,745	-$41,129	$12,616
2009	$36,059	-$30,012	$6,046
2010	$37,507	-$28,541	$8,966
TOTAL SUR 8 ANS	**$245,599**	**-$217,292**	**$28,307**

Ce qui suit est un extrait du rapport de mission fait (suite à la journée culturelle de Montréal organisée par Maghreb Canada Expres, en novembre 2008) par Mme Aicha Bouhjar conférencière et directrice du centre de l'aménagement linguistique de l'Institut royal des cultures amazighs (IRCAM)

(…) Il nous faut préciser qu'avant notre arrivée à Montréal, M. El Fouladi a veillé à nous communiquer par courriel toutes les informations relatives au plan de vol et le n° de réservation pour le voyage en avion aller/retour Casablanca-Montréal ce qui a permis de prendre toutes les dispositions nécessaires pour effectuer les démarches administratives en un temps record.

A l'arrivée à Montréal, l'accueil des participants par le Comité d'organisation était des plus chaleureux. Monsieur El Fouladi a, pour l'occasion, mobilisé toute une équipe extrêmement dynamique et disponible pour nous rendre le séjour aussi agréable que possible. L'hébergement a été assuré dans un hôtel confortable bien équipé (ce qui a l'avantage de permettre le travail à "distance" via internet) et situé en plein centre ville.

Mme Aicha Bouhjar résume ensuite son intervention qui fut centrée sur les avancées enregistrées au Maroc, depuis la création de l'IRCAM, dans le domaine de la diversité linguistique et a fait quelques comparaisons avec la situation qui sévit au Canada.

Et de poursuivre son rapport avec un bref aperçu concernant les intervention de deux autres conférenciers invités Mme Fadela Kanouni et le Professeur. Bakouchi dont les interventions furent axées sur les percées et l'évolution du statut de la femme au Maroc ainsi qu'au sein de la diaspora.

Mme Bouhjar termine son rapport par un commentaire sur la soirée artistique qui a clôturé la journée culturelle der Montréal :

«La soirée artistique a été essentiellement amazighe puisque deux groupes se sont produits : la chanteuse Cherifa et sa troupe et Damou et leurs troupes. Un duo a eu lieu à la fin du spectacle durant lequel les deux chanteurs ont entamé des morceaux en amazighe et en arabe dialectal appartenant au répertoire populaire (chaabi). Le public a beaucoup apprécié les chants proposés (la majorité des spectateurs se sont mis à danser dès le début de la soirée).»

Et Mme Bouhjar de conclure:

«En définitive, on peut estimer que le bilan de cette action organisée par le Journal Maghreb Canada Express est très positif dans la mesure où la mission a permis de :

- contribuer à la première Journée culturelle marocaine CANADA-MAROC dans laquelle la dimension amazighe de la culture marocaine a été mise de l'avant;

- faire connaître les avancées enregistrées au Maroc dans le domaine culturel avec la création de l'IRCAM;

- faire part de la contribution de l'IRCAM en matière de diversité linguistique au Maroc et même au-delà vu la convention signée en juin 2008 avec le CCME;

- lancer un appel pour la signature d'une convention IRCAM-Ministère de la CME;

- contribuer à la discussion sur la femme au Maroc et en diaspora;

- établir des contacts avec des membres actifs de la CME;

- approfondir la discussion avec des participantes québécoises lors du déjeuner/dîner de 13H00 à 14H00 du samedi 29 11 08;

- apprécier le travail effectué par le Comité d'organisation et plus particulièrement par Monsieur El Fouladi;

- proposer la participation de l'IRCAM aux actions culturelles futures notamment à La semaine culturelle suggérée par M. le Ministre (lors de la séance d'ouverture des conférences le samedi 29 11 08) et que M. El Fouladi s'est proposé d'organiser et de concrétiser.»

Plaidoyer pour une communauté économique et monétaire maghrébine

Par Dr. Camille Sari

Rassurez-vous, je ne vais pas faire le nième commentaire du match de football Maroc-Algérie qui s'est tenu à Marrakech le 4 juin 2011. Je me permets simplement d'ajouter que les deux équipes ont empoché les 3 points, l'Algérie à l'aller et le Maroc au retour. Donc sur le plan comptable il y a égalité parfaite, même si au goal average le Maroc a pris l'avantage. Mais passons ! Le Match nul dont je souhaite évoquer dans ce papier est celui qui oppose ces deux pays sur le plan diplomatique et sur le théâtre dramatique des "échanges de coups".

M. Ahmed Ouyahia, premier ministre de la République d'Algérie a évoqué l'activité des lobbies marocains à Washington, hostiles à son pays, pour justifier la non réouverture des frontières (conférence de presse du 29/04/2011). Le Maroc, par la voix de son porte parole, a démenti toute implication du Royaume dans une campagne de dénigrement contre son voisin.

La CIA et l'armada étatsunienne n'ont pas besoin de rapporteurs pour connaître le degré d'implication (ou la non implication) de l'Algérie en faveur de Khaddafi.

S'il est difficile de connaître les dessous de cette affaire, on peut néanmoins poser quelques hypothèses. Nous étions nombreux, Experts, ONG, mouvements d'opinions à espérer la fin du statu quo et une nouvelle ère de coopérations entre les deux pays dans l'intérêt de leurs peuples.

Malencontreusement, certains (aussi bien des Marocains que des Algériens) ont argué que l'ouverture des frontières algéro-marocaines seraient imposée par les Etats-Unis et ont même avancé une date. Comment penser que le rapport du Think Thank la Peterson Institute for International Economics publié en 2008 soit à l'origine de l'infléchissement de la position algérienne ?

En outre l'intégration économique maghrébine n'est pas un objectif prioritaire des Etats-Unis.

Le haut commandant des forces américaines pour l'Afrique, le général Carter Ham, a déclaré le 30 mai 2011 que l'Algérie n'est pas impliqué dans l'envoi de mercenaires en Libye. Ceci doit inciter les autorités algériennes à " déclarer victoire " et à ouvrir les frontières, prouvant ainsi que c'est une décision souveraine et n'est nullement imposée sous une quelconque pression. En outre l'Algérie a gelé les avoirs de Khaddafi et pris des contacts avec le CNT (conseil national de transition libyen). On ne peut que s'en féliciter dans la perspective d'un Maghreb uni et paisible.

Ceci sur la forme, sur le fonds, il est de notoriété publique que les diplomaties des deux pays (Algérie et Maroc) se livrent depuis trois décennies à une lutte fratricide coûteuse et épuisante. Tous les coups sont permis, avec la mobilisation de moyens financiers colossaux où il est fait appel à des ONG, des personnalités extra maghrébines, des organes de presse et autres Lobbies grassement financés.

Pendant ce temps, les pays qui ont le souci de l'intérêt de leurs populations concentrent leurs forces pour étendre leur influence économique. Au lieu de pratiquer la diplomatie du dénigrement, les Etats du Maghreb devraient construire une diplomatie économique active afin de promouvoir positivement leurs économies.

J'avais la responsabilité de conseiller près de 350 sociétés souhaitant se développer à l'international. J'ai recouru pendant 25 ans aux services économiques des Ambassades de France dans 54 pays. C'est grâce à ces missions économiques que l'on pouvait partir dans les 4 coins du monde et disposer des meilleurs informations et d'un appui performant et individualisé. Avant même notre déplacement dans un pays l'étude de marché est réalisée par des diplomates de haut niveau et les réponses à nos interrogations sont fournies par des Attachés sectoriels.

Lors de notre séjour dans le pays prospecté, nous disposions d'un programme de rendez-vous pour chaque entreprise, en fonction de son secteur d'activité et un dossier sur le contexte politique, social et économique. Nous fument alerté sur les écueils à éviter, les règles à respecter et les précautions à prendre.

Les Ambassades ont un grand rôle de Lobbies, en intervenant auprès des autorités locales en faveur de telle eu telle entreprise, non pas en utilisant la pression mais en vantant ses mérites et son potentiel. Elles sont au cœur de l'intelligence économique.

La diplomatie économique est l'apanage de tous les pays qui se sont développés.

Les Japonais ont même utilisé leurs

À suivre : Page 13

ALGERIE, MAROC : MATCH NUL !

Suite de la page 12

représentants à l'ONU pour faire avancer les dossiers économiques. J'ai préconisé dans mon ouvrage (Algérie et Maroc : quelles convergences économiques ?, 2011) la mise en commun des services diplomatiques maghrébines en faveur des opérateurs maghrébins.

L'absence d'une union économique maghrébine empêche le développement des échanges de biens et services et de capitaux, ainsi que la circulation des ressources humaines.

Le Maghreb est la seule région au monde qui ne connaît pas de construction régionale

et où le commerce intra maghrébin est insignifiant (2% des échanges).

Le projet d'une intégration économique et monétaire peut paraître ambitieux et pour certains anachronique eu égard à la situation géostratégique conflictuelle que connaît le Maghreb depuis plus de trente ans. A contrario les populations et les forces vives aspirent à l'Union.

L'irrationnel, l'archaïsme, la défense des privilèges de certains clans au pouvoir, les lobbys anti union, la non prise en compte des aspirations populaires sont les ingrédients d'un immobilisme anachronique à contre courant de l'histoire.

La responsabilité de ceux et celles qui, dans l'exercice des responsabilités au plus haut niveau des Etats, auront multiplié les entraves à l'intégration maghrébine, sera lourde devant l'histoire et seront jugés sévèrement par une jeunesse sacrifiée. Pendant que le Maghreb s'embourbe dans des chamailleries stériles, les autres pays émergents progressent à grand pas.

La mondialisation nous réserve des mauvaises surprises et les ressources minières ont une fin. Il est dans l'intérêt de cette région de s'unir au plus vite. Que de temps perdu et que d'occasions manquées.

Le Maghreb est la seule région au monde qui n'est pas intégré, bien qu'elle soit la plus homogène du point de vue sociologique, linguistique, cultuel et culturel.

Les peuples de cette région ont témoigné et témoignent de leur attachement à l'union au point que les dirigeants soient acculé à reconnaître l'utilité de cette intégration et sa nécessité mais pas tout de suite. La crainte de "bouleversements incontrôlables" qu'impliquerait une dynamique unitaire est à l'origine d'un conservatisme stérile et contraire aux intérêts des populations.

Il convient de rappeler qu'avant l'occupation ottomane d'une partie du Maghreb à l'exception du Maroc, cette région a vécu sous des empires dont les instigateurs pouvaient venir de l'est (l'empire fatimide), du centre (l'empire almohade) ou du sud ouest (l'empire almoravide). Il est utile de rappeler les solidarités des Maghrébins face à l'envahisseur espagnol, portugais ou français jusqu'à l'obtention de leurs indépendances.

L'appel de Tanger en 1958 en faveur d'un Maghreb uni est l'illustration ultime de cette volonté unitaire des résistants au colonialisme français. Il est frappant de constater des affinités culturelles qui transcendent les frontières. La musique andalouse en est la parfaite illustration. Des coutumes et des habitudes semblables et des similitudes linguistiques (arabe dialectale et le berbère). Les tenues vestimentaires et la cuisine sont identiques malgré les colonisations successives. L'espace maghrébin est beaucoup plus homogène que l'espace européen qui présente des hétérogénéités flagrantes en matière de mode de consommation, linguistique et culturel.

Dans des pays à forte progression démographique et une population jeune, des taux de croissance des PIB autour de 3% sont insuffisants pour résorber le chômage.

Je préconise de passer d'un taux des échanges intra-maghrébins de 2 à 40%, ce qui est la moyenne des constructions régionales dans le monde.

Il existe trois gisements d'évolutions favorables des économies :

- une lutte implacable contre la corruption (gain estimé de 2 à 4% du PIB),

- une intégration économique maghrébine (gain estimé de 2 à 4% du PIB),

- une réduction drastique des dépenses militaires (gain estimé de 2 à 3% du PIB).

Cette démarche doit s'accompagner d'une réduction drastique des budgets défense. En effet, parmi les conclusions alarmantes auxquelles a abouti le rapport 2008 de l'Institut international de Recherche pour la Paix (Sipri), figure l'inquiétante progression des dépenses militaires. L'Algérie est classée au troisième rang des pays arabes en termes d'armement, juste derrière le Qatar et l'Arabie Saoudite. Ce rapport révèle que ce pays consacre en moyenne 3,3% de son PIB par an aux dépenses militaires, ce qui représente environ 4,5 milliards de dollars. Dans le même classement, le Maroc occupe le cinquième rang avec un budget qui dépasse 1,7 milliard de dollars en dépenses militaires - sans compter les 2,4 milliards de dollars, budgétisés sur plusieurs exercices, relatifs à l'achat de 24 chasseurs F16 C/D Block52 auprès du constructeur US Lockheed Martin. Au titre de l'année 2009, les crédits alloués au même chapitre par l'Algérie se sont élevés à 6,25 milliards de dollars - en hausse de 10% par rapport à l'année 2008. Pour sa part, le Maroc a consacré à la défense, au titre de l'année 2009, un budget de 4,125 milliards de dollars, soit environ 16 % du budget général de l'Etat et 4,6% du PIB.

Lorsqu'on constate le temps mis par les pays de l'Est européen pour accomplir leur transition (vingt ans) les pays du Maghreb doivent se mettre au travail pour parachever leur diversification, l'après pétrole et réaliser la communauté économique maghrébine. Nous y travaillons, Abderrahman Mebtoul, professeur d'économie à l'Université d'Oran et moi même sur le plan de l'expertise. Nous avons fait appel à une vingtaine de sociologues, politologues, juristes, historiens et économistes originaires des 5 pays du Maghreb

Les finances algériennes sous pression

Les dépenses du gouvernement algérien sont en hausse de 25 pour cent, alors que les autorités tentent de calmer l'agitation sociale.

L'Algérie a adopté une loi de finance rectificative, mais l'augmentation des dépenses visant à alléger la vague de protestation soulève de nouvelles préoccupations.

Cette nouvelle loi de finance renforce les dépenses publiques de 25 pour cent, les faisant passer de 6,6 trilliards de dinars (64 milliards d'euros) à 8,3 trilliards de dinars (80 milliards d'euros). Le Conseil de la Nation a approuvé cette loi de finance le 28 juin, après que l'Assemblée nationale populaire l'ait adoptée le 16 juin.

Cette hausse des dépenses fait suite aux décisions prises par le conseil des ministres d'encourager la création d'emplois, de stabiliser les taux d'intérêt et d'agir plus en faveur de la jeunesse du pays.

"Le gouvernement veut acheter la paix sociale", a expliqué le professeur d'université Said Mustapha à Magharebia. "Or cette paix est fragile et extrêmement vulnérable, puisque la colère resurgira lorsque les caisses de l'Etat ne pourront plus supporter l'incidence financière d'une éventuelle chute du prix du baril de pétrole."

Les chiffres publiés par le Centre national de l'informatique et de la statistique (CNIS) le 26 juin ont confirmé l'état fragile de l'économie du pays. Les importations algériennes ont atteint 19,08 milliards de dollars au cours des cinq premiers mois de l'année, contre 16,89 milliards pour la même période de 2010.

Malgré les mesures introduites par le gouvernement algérien pour promouvoir les exportations, l'économie reste dépendante de ses revenus pétroliers, et connaît des difficultés pour diversifier ses sources de revenus.

Le ministre de l'Industrie Mohamed Benmeradi a reconnu ces carences dans un discours prononcé le 25 juin devant de grands chefs d'entreprises. Il a admis que les efforts consentis à ce jour n'avaient pas réussi à augmenter les exportations algériennes à l'exception des hydrocarbures, avec seulement 2,5 à 3 pour cent du total des exportations provenant d'autres secteurs. Les hydrocarbures représentent les 97 pour cent restants.

De plus, le nombre d'entreprises algériennes exportant des produits hors hydrocarbures est passé de 280 dans les années 1980 à 40 seulement en 2011. Benmeradi a cependant affirmé que la diversification de l'économie du pays était "au centre des préoccupations du gouvernement".

Cette réduction des exportations et cette hausse des dépenses interviennent à un moment où le gouvernement algérien tente de préparer l'avenir dans "l'après-pétrole". Le ministre des Finances Karim Djoudi a tiré la sonnette d'alarme, affirmant devant des journalistes que "le budget de l'Algérie est soutenable jusqu'en 2014/2015".

Mais que restera-t-il des coffres de l'Etat au-delà de 2015 ? Le professeur Abderra Mebtoul, un expert international, estime que l'analyse économique du gouvernement affiche un manque de visibilité et de cohérence.

"La majorité de la population en Algérie vit à crédit, dans la mesure où les richesses en hydrocarbures sont épuisables et où la richesse fictive ne provient pas de l'intelligence et du travail, hypothéquant l'avenir des générations futures", a-t-il dit dans une déclaration à la presse.

"La récente redistribution des salaires, sans contreparties productives, sous la pression des évènements, en est le témoignage frappant", indique-t-il. "Aujourd'hui, l'important pour nous est de faire en sorte que les ressources publiques soient un levier de la croissance économique, de la création d'emplois et d'un plus grand équilibre dans les finances de la nation."

Par Fidet Mansour pour Magharebia.com

Cent idées pour une "nouvelle Algérie"

Des citoyens mettent leurs idées en pratique pour construire une meilleure Algérie.

Cinquante jeunes économistes, universitaires et hommes d'affaires ont organisé une conférence de presse à Alger, samedi 9 juillet, pour dévoiler "Cent mesures pour une nouvelle Algérie".

Mais c'est la date symbolique du 5 juillet que "Nabni" ("Notre Algérie basée sur de nouvelles idées") a choisie pour dévoiler ces suggestions. Le groupe espère mettre en oeuvre ces propositions, élaborées après deux mois de délibération, avant le cinquantenaire de l'indépendance, l'an prochain.

"Le cinquantième anniversaire de l'indépendance est l'occasion de réfléchir sur le devenir du pays", a expliqué le porte-parole de Nabni Abdelkrim Boudraa à Magharebia, ajoutant qu'il reviendra à l'Etat de mettre en oeuvre ces propositions.

L'objectif est d'élaborer une vision pour l'Algérie jusqu'en 2020. C'est ainsi que quatre-vingt-dix-neuf propositions relatives à la gouvernance, à l'administration

À suivre : Page 15

Cent idées pour une "nouvelle Algérie"

Suite page 14 (Bas de page)

publique, à la santé, à l'autonomisation des jeunes, à la croissance économique; à l'éducation et à la formation ont été présentées. La centième mesure envisage la création d'un centre de suivi des politiques du secteur public et la mise en oeuvre du projet Nabni 2020.

Parmi les réformes proposées se trouvent des exemptions fiscales de deux ans pour les nouveaux arrivants dans le système de sécurité sociale, la fusion des ministères de l'Economie et des Finances, et des changements concernant les listes électorales, les votes par procuration et le décompte des bulletins.

Nabni se considère comme un "groupe de réflexion participatif". Ses membres indiquent que malgré les discussions en cours sur la nécessité de mettre en place des changements profonds en Algérie et de rendre le gouvernement plus moderne et participatif, très peu de propositions ont été faites en faveur d'actions spécifiques destinées à impliquer les jeunes dans les débats publics.

Cette initiative est purement "une boîte à idées qui est la propriété de tous", déclare Rostane Hamdi, membre du comité de pilotage. Le groupe comprend près de cinquante membres actifs, travaillant à l'élaboration des recommandations et à la gestion du réseau, et quelque 300 adhérents.

"Nous tentons de montrer que nous sommes, en tant qu'Algériens et Algériennes, capables de réfléchir tous ensemble à un avenir meilleur pour notre pays", explique Hamdi.

De nombreux internautes ont participé aux discussions concernant les idées de ce groupe. "Je crois que Nabni 2012 est le résultat de l'évolution en termes de maturité et de conscience de la société algérienne après maintes expériences", a dit Fatima Hocini sur le forum en ligne de Nabni.

Certains restent toutefois sceptiques quant à la mise en pratique de ce projet.

"Cela est très intéressant, à condition que les décideurs daignent y prêter une oreille attentive", a expliqué Houssam Driss, 28 ans, à Magharebia. Dans le cas contraire, affirme-t-il, ce beau rêve partira en fumée.

Par Mouna Sadek pour Magharebia.com

voyages
t.a.m
Plus de 30 ans à votre service. Merci!
Prix imbattables vers:
Casablanca, Alger, Oran,
Tunis, Beyrouth, Abidjan,
Dakar, Nouakchott, Libreville.
Assurance de vol et de transport public offerte gratuitement à tous nos clients. Valeur de 100.000 $
1118, Ste-Catherine O. Bureau 505 (Métro Peel)
Téléphone: (514) 878-9547
Sans frais: 1-877-353-6888

clicvoyages.ca
cliquez & partez
Achetez et payez en ligne en toute sécurité
Europe, Afrique, Moyen Orient, Asie, Canada, Etats-Unis, Amérique du sud
www.clicvoyages.ca

SAFA VOYAGES
1400, Sauvé Ouest, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C5
Toutes destinations. Réservations garanties.
Services de voyages. Services touristiques.
Meilleurs tarifs pour le Maroc, l'Algérie,
la Tunisie et le Moyen Orient.
اختصاصي في أسفار
العمرة و الحج
TOUTES SORTES DE VISAS
POUR L'ARABIE SAOUDITE
Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

VOUS AVEZ
LA MARCHANDISE ?
NOUS AVONS
VOS CLIENTS !
LE GRAND IMPACT DE LA PUB SUR MAGAZINE
En couleurs à partir de seulement
69$
En Noir et Blanc à partir de seulement
49$
Des rabais sont accordés sous certaines conditions
Pour plus d'infos
514-576-9067

Abdelghani HARAKAT
Agent immobilier affilié
Sutton
Service professionnel, courtois et ponctuel. Service trilingue
Bienvenue à tous. Vous servir est un plaisir !
Vente, achat, location
Immeuble a revenu
Residentiel et commercial
Nous payons les frais du notaire !
VENDU

Negafa Halima
Pour vos mariages maghrébins
Notre savoir faire à votre portée
Haute Couture Marocaine
• Caftan
• Takchita
• Bijoux
• Ammaria
• Henné(Tatouage)
• Chaise pour mariés (Décoration)
Tél.: 514-255-5770
Cel.: 514-691-5770

ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES DE TAEKWONDO
Tél.: 514-721-8173
WWW.ECOLEDESCHAMPIONSOLYMPIQUES.COM

Les bonnes Adresses

Publicité...

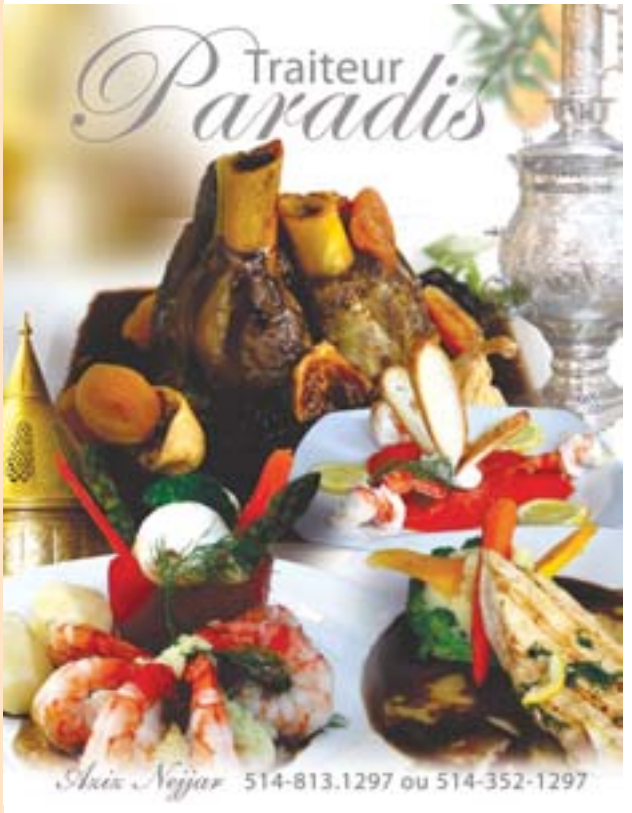

Que risque-t-on à serrer des mains ?

Serrer les mains est un exercice obligé pour les hommes politiques. L'acte n'est pas sans danger, comme l'ont prouvé les images de Nicolas Sarkozy agrippé par un homme lors d'une séance de poignées de main, jeudi à Brax. Ce type de scénario n'est ni isolé, ni réservé aux politiques: au début du mois de juin, un des chanteurs de la série Glee avait notamment été agrippé par une fan qui l'avait fait tomber pendant un concert. (...)

Théoriquement, tout peut s'attraper par les mains. Car si nos menottes ne sont pas un mode de transmission direct des maladies, nous les portons assez souvent à notre nez ou à notre bouche -les deux gestes que nous faisons le plus fréquemment- pour nous contaminer par voie «orofécale».

Le risque dépend aussi de la survie de l'agent pathogène sur la surface atteinte, et de *l'infectiosité* de celui-ci, mais les mains se prêtent bien à la contagion.

«Tous les agents pathogènes que nous connaissons restent sur les mains», explique le docteur Jean-Ralph Zahar, spécialisé en hygiène hospitalière à l'hôpital parisien Necker-Enfants Malades et enseignant à l'université de médecine Paris-Descartes.

Un virus se transmet par «goutelettes» (la salive, par exemple) mais si ces gouttelettes atterrissent sur les mains d'une personne et qu'il se touche le visage, il risque d'être contaminé. De même, au cours d'une journée, des bactéries s'installent sur nos mains: elles constituent une «flore occasionnelle» qui s'ajoute aux bactéries qui vivent sur nous (la «flore résidente»).

«Si l'on serre une centaine de mains par jour, on risque donc d'être contaminé par les bactéries que nous avons acquis dans notre activité quotidienne», estime Jean-Ralph Zahar.

Par exemple, si la bactérie de la salmonellose s'installe sur nos mains et que nous mangeons après, sans nous les laver, on peut transmettre la bactérie à l'aliment, et tomber malade.

Les virus ont beau ne pas être transmis directement par le toucher, nos palmes peuvent aussi en permettre la dissémination. Un postillon qui nous atteint peut nous contaminer, ou contaminer les personnes que nous touchons. D'où les conseils d'hygiène prodigués notamment au moment de l'épidémie de grippe H1N1, où serrer les mains était fortement déconseillé.

Plus une personne est en contact avec d'autres, plus elle doit veiller à son hygiène. Un chef d'Etat, qui rencontre régulièrement plusieurs centaines de personnes, devrait donc se laver les mains régulièrement ou user à profusion des lotions antiseptiques.

Une note rassurante pour les politiques: ce sont les médecins qui doivent faire le plus attention à l'hygiène. «Plus la situation à risque est importante, plus on a de chances d'être contaminé», souligne Jean-Ralph Zahar. Si l'on serre la main de dix personnes grippées, on a donc plus de chances d'attraper la grippe que si l'on serre la main de dix personnes dont seule une est malade.

En découle notamment la «mission mains propres» menée par le gouvernement, qui incite les professionnels de la santé à se laver les mains systématiquement après chaque consultation.

Poigne de président en danger?

Une multitude d'autres pathologies pourraient toucher nos chefs d'Etat, et notamment leurs précieuses mains, à force de fricoter avec celles des autres. La série américaine «The West Wing» («A la Maison Blanche») avait d'ailleurs imaginé dans un épisode que le sénateur républicain Arnold Vinick ait la main cassée à force de serrer la pince de ses électeurs.

Ne faisons pas durer le suspens: cette tournure d'événements est franchement improbable, à moins que le président en question ait un problème osseux sous-jacent ou qu'il rencontre quelqu'un avec une poigne redoutable.

En revanche, il est envisageable qu'ils aient des problèmes au niveau des tendons de leur main, soit avec une inflammation de la gaine des tendons (tenosynovite), soit avec une pathologie au niveau du poignet (le canal carpien étroit). Cette possibilité reste pourtant très faible, et touche en fait les travailleurs manuels, dont la tâche est bien plus ardue que de serrer les mains.

Dernière possibilité, celle de la dermatite: transmettre des champignons à travers le contact manuel. Encore une fois, c'est possible, mais peu probable. Il faudrait que le contact soit très prolongé pour qu'il y ait une contamination. Or on serre rarement les mains pendant des heures.

Si les mains ne craignent pas grand chose, d'autres types d'infection menacent donc la fonction présidentielle, à cause des poignées échangées. Un constat qui pourrait inciter le gouvernement à renforcer l'hygiène hospitalière de la France, encore «loin derrière celle des pays Nordiques».

Daphnée Denis

Source:

(www.slate.fr/story/40511/risque-serrer-mains)

«Ce qui nous attend est bien pire que Big Brother»

Le sénateur, Alex Türk, plaide pour un « droit à l'opacité » et appelle ses concitoyens à se mobiliser contre les dérives du traçage généralisé (1)

Les technologies numériques (biométrie, vidéosurveillance, géolocalisation) nous offrent une sécurité renforcée tout en empiétant sur nos libertés individuelles. Comment, concrètement, la Cnil arbitre-t-elle entre les deux ?

Alex Türk (2) : Aucune technique n'est bonne ou mauvaise en soi, seul l'usage qu'on en fait peut être préoccupant. Ainsi, lorsque la Cnil doit se prononcer sur la mise en place d'un nouveau dispositif intrusif, elle évalue toujours de façon concrète les enjeux spécifiques du dossier qu'on lui soumet. En général, plus la sécurité des citoyens est en jeu, plus nous consentons à l'installation de tels dispositifs. Ces dernières années, par exemple, nous avons validé la mise en place de contrôles biométriques au sein des aéroports. Le gain en matière de sécurité nous semblait en effet évident. En revanche, nous venons de refuser l'installation de technologies identiques au sein des cantines scolaires. C'était totalement déplacé.

Certains estiment que le recours massif aux nouvelles technologies n'est pas à craindre, dès lors qu'on n'a personnellement rien à se reprocher. Que leur répondez-vous ?

A. T. : Quelle naïveté ! Tenir un tel discours revient à confondre intimité et innocence. Il faut préserver son intimité, quand bien même on est irréprochable ! Nous devons pouvoir aller et venir sans être tracés, pistés, contrôlés. Qu'adviendra-t-il de notre liberté d'expression si nous sommes en permanence épiés et jugés pour des propos tenus en privé ? Resterons-nous spontanés, si nous n'avons plus jamais la certitude d'être seuls ?

Nos concitoyens critiquent volontiers la multiplication des fichiers de police, tout en mettant librement en ligne, sur les réseaux sociaux, nombre d'informations les concernant. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

A. T. : Lorsque j'ai pris la tête de la Cnil, il y a sept ans, la multiplication des fichiers régaliens à la suite des attentats du 11-Septembre me préoccupait au premier chef. Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une autre ère : celle du fichage de masse et du « flicage ludique », si je puis dire. Les gens diffusent spontanément un tas d'informations sur eux. Aujourd'hui, un citoyen est forcément fiché quelque part, et souvent sur de multiples bases. Peut-être seront-elles interconnectées un jour ? Cette transparence, c'est le rêve des multinationales : elles espèrent bien tirer profit de nos profils. C'est une forme de Big Brother convivial… Mais revenons au paradoxe que vous pointiez du doigt : les objectifs des réseaux sociaux et des fichiers de police diffèrent fondamentalement, mais leurs effets sont analogues, puisque tout le monde sait que les personnels de police voient en Internet une mine d'informations. Au final, les citoyens doivent vraiment se créer une conscience numérique, comme ils se sont petit à petit forgés une conscience écologique.

N'est-il pas un peu exagéré de comparer les dérives actuelles au Big Brother d'Orwell ?

A. T. : Mais ce qui nous attend est bien pire ! Car Big Brother était un système centralisé, on pouvait se rebeller contre lui. Or, aujourd'hui, nous assistons à la multiplication des nano-Brothers (capteurs, puces électroniques dans les cartes et les portables). Ce sont là des outils de surveillance multiples, disséminés, parfois invisibles. Ils sont donc bien plus difficiles à contrôler. On ne sait pas qui collecte les données, ni dans quel but, ni pour combien de temps. Prenons l'exemple des puces RFID – qui permettent aujourd'hui de géolocaliser les marchandises. Leur usage va probablement s'étendre. À terme, les individus consentiront sans doute, eux aussi, à être tracés en permanence. Nous allons assister à un développement « métastasique », si je puis dire, massif et pernicieux, des puces électroniques. Par sécurité et par confort, nous consentirons exceptionnellement à être pistés lors de nos vacances aux sports d'hiver. Et ce, afin d'être secouru rapidement en cas d'accident. Petit à petit, nous ne nous en passerons plus…

N'y a-t-il pas un hiatus entre, d'un côté, les délais très courts qui s'écoulent entre une innovation technologique et son application industrielle et, de l'autre, un temps juridique souvent long pour encadrer son usage ?

A. T. : C'est vrai. Mais ce temps long, comme vous dites, est inhérent à la démocratie. On ne peut que se féliciter de vivre dans un pays où le Parlement prend son temps pour débattre et pour légiférer. Alors, c'est vrai, il existe un décalage considérable entre ce temps politique et celui de l'innovation. Il est d'ailleurs de plus en plus fréquent à la Cnil que les ingénieurs me préviennent de la mise sur le marché de telle ou telle application et que, finalement, elle se fasse encore plus rapidement que prévu !

Peut-on envisager à moyen terme un organe de régulation international dans ce domaine, une sorte de Cnil mondiale ?

A. T. : Ce serait souhaitable, en effet. Mais, pour cela, il faudrait que les Américains et les Européens se montrent capables de réelles convergences. Or, pour l'heure, nos conceptions divergent grandement… Notre rapport aux réseaux sociaux est, à cet égard, tout à fait emblématique. Pour nous, les données personnelles sont des attributs de la personnalité qui méritent une protection spécifique, alors que, outre-Atlantique, on les considère comme de simples biens marchands.

(1) Alex Türk est président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)

(2) La Vie privée en péril, des citoyens sous contrôle, Odile Jacob, 2011, 265 p.

Recueilli par Marie Boëton.

Source: http://www.la-croix.com

La Tunisie à la croisée des chemins

Les Tunisiens ont lancé le Printemps arabe. Pour pérenniser une démocratie conquise de haute lutte, ils doivent désormais faire face à la résurgence des mouvements islamistes, au chômage et à d'autres défis.

Washington est bien loin de la maison de Jamel Bettaieb à Sidi Bouzid, la ville où le jeune Mohamed Bouazizi, 26 ans, s'était immolé par le feu et avait déclenché la révolution.

Bettaieb, un cyber-militant de 29 ans, est rentré en Tunisie lundi 27 juin après avoir rencontré le Président américain Barack Obama à la Maison blanche et avoir reçu le Prix de la démocratie 2011 de la fondation National Endowment for Democracy (NED). Zahraa Said, l'autre lauréate, est la soeur de Khaled Said, un jeune homme d'affaires égyptien battu à mort par la police.

"Au travers de ces deux jeunes gens, nous rendons hommage à tous ceux qui, en Egypte et en Tunisie, ont lutté et ont donné leur vie pour la liberté et la dignité", a déclaré le président de la NED Carl Gershman mercredi dernier lors de la cérémonie de remise des prix à Washington.

"Le combat pour la démocratie sera encore long", a-t-il affirmé.

Lors de son voyage, Bettaieb a rencontré des dirigeants syndicaux américains et demandé au Président américain d'aider la Tunisie à consolider sa démocratie en favorisant le tourisme et l'investissement.

"Je dois augmenter ma contribution au succès de la transition démocratique, parce que si elle réussit en Tunisie, elle réussira partout", a déclaré Bettaieb.

Bettaieb poursuit le combat lancé par son compatriote de Sidi Bouzid, Bouazizi. Le jeune militant représente la "nouvelle" Tunisie, mais un lourd travail l'attend, lui et ses pairs.

La fin du conte de fée ?

La situation en Tunisie est loin d'être une démocratie parfaite. Plus de cinquante partis politiques ont été créés depuis la révolution de janvier.

L'intellectuel maghrébin Pierre Razoux se dit particulièrement préoccupé par l'impact du conflit en Libye sur les affaires intérieures de la Tunisie, au vu notamment de la fragilité de l'actuelle structure politique du pays.

Il est aussi inquiet de la résurgence du mouvement islamiste. "Le bourgeonnement des partis politiques en Tunisie n'est pas un bon signe", a-t-il expliqué lors d'une conférence organisée à Rome mi-juin.

Le leader du Mouvement Ennahda Rachid Ghannouchi est rentré en Tunisie le 30 janvier après avoir passé 22 années en exil. Ce parti islamiste était interdit sous le régime de Zine El Abidine Ben Ali, mais le départ de l'ancien Président a ouvert la porte au renouveau de ce mouvement.

Les membres du Mouvement Ennahda ont assis leur crédibilité auprès des habitants plus conservateurs des régions rurales du pays. Malgré des assurances répétées de sa modération, la percée du mouvement a donné lieu à des rumeurs d'attaques contre des femmes non voilées, des bars et des maisons closes, ainsi que contre des Juifs tunisiens.

Dimanche 26 juin, un groupe d'islamistes a fait irruption dans un cinéma de Tunis pour interrompre la projection d'un film controversé sur la laïcité, réalisé par la réalisatrice tunisienne et athée déclarée Nadia El Fani. Plusieurs dizaines d'hommes s'en sont pris aux spectateurs à l'aide de barres de fer, de gaz lacrymogènes et de matraques.

Le parti Ettajdid a critiqué les auteurs de ces actes pour s'être auto-désignés "protecteurs de l'Islam et directeurs des consciences et des esprits" et pour avoir terrorisé les citoyens "par désir d'imposer de force la censure".

À suivre Page 21...

La Tunisie à la croisée des chemins

Suite de la Page 20

[Photo: Monia Ghanmi] Rachid Ghannouchi (au centre) dirige Ennahda, un parti islamiste autrefois interdit en Tunisie

La romancière sud-africaine Gretchen Wilsenach se dit toutefois optimiste quant à l'avenir de la Tunisie. Interrogée sur les raisons de cet optimisme, elle explique : "Je ne suis pas optimiste, j'espère seulement que les mêmes personnes qui souhaitent la démocratie sauront empêcher les islamistes de les priver de leur liberté."

Les facteurs qui seront certainement déterminants pour façonner l'évolution politique de la Tunisie seront l'économie et le nouveau courant islamiste légal, explique Bruce Maddy-Weitzman, spécialiste du Maghreb au centre Moshe Dayan de l'université de Tel Aviv.

"Les évolutions dans la sphère économique pourraient fort bien avoir une incidence sur le niveau d'attractivité du courant islamiste, c'est-à-dire que plus l'économie sera forte, moins les islamistes seront en mesure d'emporter un large soutien, et vice versa", explique-t-il. "Et naturellement, les réactions des autres composantes de la société tunisienne à l'influence croissante des islamistes seront susceptibles d'être négatives."

"Mais il est encore bien trop tôt pour prédire quelle direction prendront les choses", conclut-il.

Le récent départ de certains responsables gouvernementaux pourrait également être le signe d'un mécontentement plus profond de la direction prise par le pays. Le secrétaire d'Etat pour la Jeunesse, Slim Amamou, a quitté le gouvernement de transition, tandis que Samir Feriani, responsable au ministère de l'Intérieur, a été arrêté le 29 mai pour avoir critiqué les actions de son ministère à Kasserine, où plus de soixante manifestants ont perdu la vie durant la révolution. Des blogueurs et des rappeurs ont également été arrêtés.

Est-ce la fin du "conte de fée" démocratique tunisien ?

Une victoire des islamistes pourrait entraîner une guerre civile, écrivait en janvier le correspondant au Moyen Orient du quotidien britannique The Independant.

"Rappelons-nous comme nous souhaitions voir une Algérie démocratique au début des années 1990", affirmait Robert Fisk dans on éditorial intitulé "La vérité brute sur la Tunisie".

"Quand il est apparu que les islamistes pourraient bien remporter le second tour des élections", écrivait-il, le "gouvernement appuyé par les militaires avait alors annulé les élections."

La guerre civvile qui s'en est suivie a fait quelque 150 000 morts parmi les Algériens, ajoutait-il.

"Non, dans le monde arabe, nous voulons la loi, l'ordre et la stabilité", écrivait-il.

Mais il convient de ne pas se précipiter pour évaluer le succès ou l'échec de la révolution tunisienne, affirme le Dr Stephen Zunes, professeur de politique et d'études internationales à l'université de San Francisco.

La révolution "a été un succès en ce qu'elle a permis de renverser un dirigeant impopulaire, corrompu et autocrate et autonomisé le peuple tunisien", explique-t-il à Magharebia.

"Elle a appris aux Tunisiens que même sans fusils ni postes officiels de pouvoir, le sort du pays est entre leurs mains et qu'il leur appartient, à eux et non aux responsables en costumes en haut de l'échelle du pouvoir, de faire les changements nécessaires", a-t-il expliqué.

La Tunisie a seulement besoin de temps.

"La grande majorité des dictatures renversées par des insurrections civiles non armées comme cela a été le cas en Tunisie se sont transformées en démocraties dans les cinq ans qui sont suivis", a-t-il conclu.

Abdelilah Bouasria pour
Magharebia.com

Un Monde d'une imprévisibilité surprenante !

Décidemment le début de ce troisième millénaire est d'une complexité croissante et d'une imprévisibilité fort surprenante. En effet, faut-il rappeler que personne ne pouvait prévoir les regrettables événements du 11 septembre 2001, qui ont

Pour combattre l'axe du mal, des pays (Afghanistan et Irak) ont été envahit et occupés au nom de la lutte contre le terrorisme. Israël mène depuis, une guerre par procuration contre le Liban et le reste de la Palestine et, poursuit son programme de colonisation aux yeux du monde.

Le diagnostic du monde imaginé par les néo-conservateurs, était tellement claire, à tel point que personne ne pouvait croire ni prévoir la place qu'occupe soudainement le monde arabe et l'islam sur la scène internationale. En effet, le monde arabe, qui s'est toujours tenue en marge des événements internationaux, se met à son tour en harmonie avec l'histoire. Il ne suit plus, comme à l'accoutumé, mais initie des transformations qui auront des conséquences à l'échelle planétaire. On pourrait penser, que le 21eme siècle est celui du réveil, dans le sens positif, des peuples arabes.

Pour la première fois, l'occident est surpris qu'aucun slogan contre l'impérialisme américain ne soit scandé et qu'aucun drapeau américain ou Israélien ne soit brulé. Les révoltes du monde arabe ne portent pas l'étendard de la lutte de l'Islam contre l'occident, comme nous l'ont fait croire les néo-conservateurs occidentaux. Au contraire, loin de toute révolte idéologique ou religieuse, c'est la lutte de la démocratie contre la dictature et de la liberté contre la répression. C'est l'aspiration des populations à la démocratie, à la justice et à la liberté. En un mot, c'est le désir d'en finir avec l'impunité, la corruption et les passe-droits.

L'onde de choc de ces mouvements de manifestations a libéré des énergies et délivrer les langues. Il a fait tomber les tabous et des pratiques longtemps admises. Il a conduit les peuples arabes à réviser leurs priorités et surtout à revoir le pacte social en vigueur dans leurs pays respectifs.

Le Maroc est touché par ce vent de liberté et de changement. En effet, le mouvement du 20 février 2011 est salutaire à plus d'un titre. Il a engendré entre autre, l'accélération du processus de régionalisation et de la reforme constitutionnelle. Un processus qui –s'il est mené à bien- pourrait réconcilier les citoyens avec l'Etat et le politique.

Mais force est de constater, que le débat sur certains sujets qui détermineront la nature du nouveau pacte social, comme la Commanderie des croyants et la sacralité du roi, (articles 19, 23 et autres de l'actuelle constitution), ne sont abordés jusque-là, que timidement par certains, alors que d'autres les esquivent, quand ils ne se refusent caremment de les aborder. Pourtant, les manifestants ne cessent de crier haut et fort «... nous manifestons pour revendiquer une véritable démocratie, où le roi regne et ne gouverne pas ». Y a t-il un décaslage entre les manifestants et les formations politiques sensées porter leurs revendications?

On pourrait le penser. Car ceux qui font référence au « multipartisme, aux élections…» occultent, que les partis marocains sont le produit d'une histoire complexe, qui l'a transformé en une simple pluralité en nombre et non pas en pluralité idéologique et de programmes. Ceux qui mettent en avant l'âge du Souverain : « Notre roi est jeune, il n'est pas au pouvoir depuis longtemps…. », veulent nous enduire en erreur, car ce dont il s'agit n'est ni l'âge ni la durée du pouvoir (le président Syrien est plus jeune et il est moins d'une décennie au pouvoir), mais la nature du système politique en vigueur et la gouvernance.

De tels discours, comme d'ailleurs celui de « la démocratie est une construction lente…. et que la victoire de la démocratie a conduit parfois à une nouvelle forme de dictature » sont à mon sens, non seulement populistes mais également mal intentionnés. Et, l'exemple des pays de l'Est, qui ont évolué calmement et surement vers la démocratie et l'Etat de droit en une décennie, est toujours présent dans notre esprit.

Quant à ceux qui ne cessent de nous répéter que le Maroc se trouve dans «une situation particulière », il faut leur rappeler, que notre régime est bel et bien à l'instar des autres régimes arabes, un régime totalitaire. La preuve, c'est qu'après avoir laissé croire, un moment qu'il a changé de comportement, il a renoué avec ses méthodes de répression. Les regrettables événements du restaurant ARGANA de Marrakech, lui ont servi de prétexte pour tabasser et disperser violement les mouvements de protestation. Une violence qui a engendrée mort, blessés et des dizaines d'arrestations.

Un retournement qui pourrait avoir des conséquences désastreuses. Si le pouvoir croit que la colère des manifestants est une simple parenthèse éphémère, il se trompe. Au contraire, le mouvement s'est installé dans la durée et la violence pourrait le pousser à se radicaliser, comme c'était le cas, en Tunisie et en Egypte. C'est dire l'importance que le régime s'abstient de déployer une force excessive contre les manifestants.

Faut-il rappeler, que les manifestants contestent déjà la nomination de la commission chargée de la réforme de la constitution "CCRC" et appellent à la mise en place d'une constituante élue. Ils contestent également celle du "mécanisme de suivi, censée, selon les officiels à "éviter de laisser certains courants, radicaux ou conservateurs, monopoliser le débat sur la scène politique".

C'est parce que personne n'est dupe, qu'ils soient sortis dans les rues ou non, la quasi-totalité des marocains savent, que la commission consultatve pour la réforme de la constitution "CCRC" est acquise au pouvoir et que celle du mécanisme de suivi, est mise en place pour que l'entourage du régime soit le seul à monopoliser le débat, à l'orienter et à encadrer les conclusions de la commission CCRC .

Düsseldorf, le 6 juin 2011

Said Charchira

Directeur du centre européen de recherche et d'analyse sur la migration

Courriel : charchira@gmx.net

Dédié à feu Nazir Bouchareb, Décédé le 8 juin 2011

Adieu l'Ami, adieu l'Artiste !

Le souvenir de ton amitié restera gravé à jamais dans ma mémoire !

Voila maintenant plus d'une décennie, avant que le destin te confine à ta dernière demeure, cette première rencontre m'avait ouvert les vannes d'un Québec profond, dont je ne connaissais que l'hiver intempestif et quelques chansons éparpillées ici et là. Tu prodiguais ta fraternité sans ambages, tu m'éclairais le chemin sans te lasser, tu me disais sans cesse que l'accessibilité est la première pierre à poser entre les humains, tu me disais que la musique doit être un gage pour la fraternité, et qu'elle doit faire sauter nos propres verrous. Tu étais l'inlassable facilitateur, l'infatigable rassembleur et surtout l'incomparable découvreur de talents. Tu trouvais cela normal de se porter au secours des autres, dire que c'était presque une religion pour toi que d'être là lorsqu'on faisait appel à toi. Tu savais très bien que rien n'est fatal comme devenir inutile…..

En sillonnant le Québec ensemble, avec d'autres musiciens, tu portais dignement sur tes épaules les insignes de cet art qui te collait dans la peau : le Gnawa. Tu véhiculais ton art avec passion, tu échelonnais ton chant avec les arômes de la terre natale. Comment oublier toutes ces personnes qui venaient nous voir après la fin de chaque spectacle, ces personnes qui nous promettaient de visiter le Maroc bientôt, rien qu'après avoir écouté cette musique ?! Tu portais en toi ce bonheur intense dans la souffrance temporelle de la vie. Tu portais en toi toute une vie dans le bonheur de cette souffrance….

Il y avait eu les Nomades d'abord.

Tu destinais toute une fresque à cette musique traditionnelle, avec son mélange de sons enivrants. On dirait que tu côtoyais la lune en jouant au Sentir. À tes côtés, des artistes venus de Trinidad, de Côte d'Ivoire, du Maroc, du Québec… Parfois en mode acoustique, parfois en version plus occidentalisée. Tu célébrais en toute beauté cette entité aux visages multiples, invitant à la rencontre des cultures. Puis, il y avait eu le groupe Salaam à la fin des années 90, toujours dans la fusion des genres. Tu véhiculais cette consonance de la PAIX, scandant le chant comme un forgeron fou sur son enclume. Tu avais ton mot à dire et tu ne t'en vantais pas. On se souviendra tous de cette soirée des flambeaux où le groupe Salaam a été couronné du titre de « meilleur groupe musical » par Radio Canada. Tu clamais que ton but a toujours été de faire connaître aux Montréalais la musique du Maroc et ses richesses culturelles. Avec Gnawa Dima, l'essence du chant continuait à jamais de cohabiter avec celui du coeur…

Tes succès étaient un miroir à tes valeurs. Tu te désaffiliais souvent des acronymes gratifiants, et tu ne te confinais jamais dans l'arrogance des balourds. Que dire de certaines compositions musicales majeures telles que (Le mouton et la baleine), et que tu interprétais sur scène? Que dire de toutes les autres interprétations dont tu ne préférais pas trop parler mais que tu projetais discrètement dans les parterres de ta créativité?

Tu revendiquais sans cesse l'authenticité. Tu faisais du courage ta devise et de l'humilité ton arme fatale. Tu prenais en haine toutes les servitudes, et ta voix mugissait la liberté dans la douleur et la joie de vivre. Lorsque tu chantais (Le Blues de Marrakech) ou (Chadiyyi), la scène se laissait baigner d'une lumière mythologique, tu ne t'arrêtais que pour souffler un brin avant la belle revoyure! Tu vivais intensément ton art qu'on ne se rendait pas compte que tu étais déjà emporté par une crue épaisse dont la splendeur n'avait de secret que pour toi.

Durant toutes ces années, jalonnées de souvenirs inoubliables, entrecoupées parfois par des absences dues à nos contraintes communes, tu émergeais souvent pour nous rassembler à nouveau, et quel rassembleur ! On se laissait baigner à nouveau par la grandiloquence de tes chants, tous joyeux dans la beauté des retrouvailles. Tu étais de ceux qui croyaient amplement qu'il est urgent d'aimer..urgent d'aimer ses amis et ses proches..

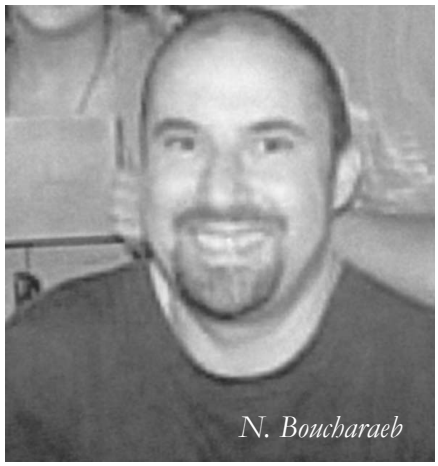

N. Boucharaeb

Tu as tenu à garder ton mal en secret. Ce fut ta dernière volonté.

Tu as tenu à maintenir jusqu'au bout ton imminente vocation pour la vie et la normalité. Il n'était pas évident pour nous de réaliser l'étendue du chaos, mais il fallait sereinement nous rendre compte que l'artiste était déjà du pour l'autre monde, déjà du pour arpenter les jardins de l'Eden en chantre officiel du Sentir. Il fallait nous rendre compte qu'il ne fallait pas gigoter dans la posture des badauds qui ne tiennent pas en respect les Dieux de la scène…

Que la Paix soit sur ton âme! Maintenant que tu as rejoint des contrées plus clémentes, la vie n'aura plus les mêmes oripeaux. De là où tu es maintenant, ton chant continuera d'être une éternelle prose dans le panache des mots ! La pulsion qui t'a animé continuera toujours à resplendir dans le cœur de tous ceux qui t'ont côtoyé….pour la postérité !

Ton ami et frère: Kamal Benkirane

Musiques sacrées et dialogue culturel : Des arts, des sagesses et des lumières !

Si l'essence intrinsèque de l'art est de démasquer le réel et de jouer avec ses formes, surtout les plus enfouies, il demeure aussi et incontestablement l'expression privilégiée d'une sensibilité particulière, une subtile réaction à la barbarie, à la brutalité et au non-sens.

Par Mostafa Benfares, Ph.D.

Avec l'avènement de la mondialisation et les changements profonds que connaît notre monde au jour le jour, les rapports humains entre individus et le dialogue culturel, fortement médiatisé et critiqué, devient de plus en plus difficile.

Tout dépend donc de la définition que chacun donne aux deux mots dérangeants à savoir altérité et différence. Certaines personnes et même certains organismes mondiaux se sont suffisamment alimentés pour défendre cette diversité, source intarissable de richesse et de progrès. Tandis que d'autres, qui se sont montrés très sceptiques à cet égard, préfèrent ne pas en discuter et rester à l'écart.

Ils ont peur- le mot peur ici dit tout ce qu'il veut dire- de s'aventurer ou de toucher à un terrain épineux, semé d'embûches et vide de toute promesse, de toute espérance possible. Mais malgré les obstacles, les (in) différences et la stéréotypie dégradante, le dialogue sur la diversité culturelle se poursuit toujours, s'impose plus que jamais et le débat ne cesse de prendre de nouvelles bifurcations. De nouvelles inquiétudes ont été soulevées, dictées soit par la nouvelle conjoncture politico-économique mondiale soit par les interrogations incessantes et soucis des générations montantes, surtout au milieu des immigrants, personnes frappés plus que d' autres par toutes les formes d'exil qui puissent exister (exil intérieur, spatio-temporel, paradoxes identitaires, religieuses, linguistiques, etc)

L'exil n'est plus cette notion de fatalité, d'absence éternelle ou d'effacement. Il devient une condition vitale, une trajectoire à parcourir pour aspirer à une vie meilleure, digne et qui a du sens. Devant ces mutations profondes, ce magma panique, la peur et la perte se sont accaparées des âmes et tout le monde semble impliqué, bon gré mal gré, dans cette course folle et insensée nommée richesse, plutôt abondance existentielle.

Cette longue introduction, superflue qu'elle puisse paraître, nous renseigne efficacement sur le stade critique où on est rendu présentement quand on discute rapports humains. Sommes-nous devant une apocalypse imminente et prématurée comme certains indices de la cosmogonie le laissent prévoir ? (Tsunamis,tornades et incendies majeurs qui frappent sans pitié certaines régions de la planète) Doit-on croire les Maya et essayer de se préparer pour décembre 2012 ? Se repentir ?

L'homme est de nature sociable

Au lieu de se perdre de plus en plus, de s'éloigner davantage, de s'ignorer les uns les autres, les partisans de la diversité culturelle ont cherché et cherchent toujours des occasions et des espaces pour se rencontrer, partager et échanger à tous les niveaux. L'objectif, c'est d'aller vers l'Autre, l'accepter tel qu'il est, de le comprendre et de se faire comprendre, bannir les préjugés infondés et maintenir le contact indépendamment des intérêts, personnels ou collectifs, qui peuvent nuire à la qualité de ces rapports hautement valorisés. Car l'être humain est de nature sociable et sa vocation première est d'en être et

À suivre : Page 25

Musiques sacrées et dialogue culturel : Des arts, des sagesses et des lumières

Suite de la Page 24

demeuré ainsi. Je peux même confirmer que sa raison d'être réside en ceci : être utile et disponible pour les autres.

L'individualisme ne mène nulle part. Il est la bête noire de toute diversité ou ouverture. Jean-Paul Sartre avait raison de dire que : "L'homme est la somme de ses actes", actes pris ici non seulement en tant que réalisations et réussites personnelles mais aussi en tant que devoirs envers autrui. C'est vrai qu'on est tous différents mais on reste en fin de compte tous des êtres humains. Et c'est sur cette dimension profondément humaniste qu'il faut insister quand on veut aborder réellement la problématique de la diversité culturelle et non pas perdre le temps à débattre sur des sujets stériles et vides de sens (hégémonie culturelle et linguistique, culture majoritaire, culture minoritaire, etc)

Fès en fête : musiques sacrées, monde sans frontières

La dimension humaniste ou sagesses du monde. Voilà donc le principe de base autour duquel s'est déroulée dernièrement la 17 è édition du Festival des musiques sacrées du monde à Fès, du 03 au 12 juin 2011. Depuis sa création entre 1994 et 2001, ce Festival ,rare en son genre, a choisi la musique comme mode d'expression et du dialogue entre les différentes spiritualités des quatre coins du monde : "L'impression qui se dégage est que cette manifestation atteint progressivement son âge de maturité.

Elle n'est plus seulement un lieu de consommation de culture mais celui de la création et de l'expérience, avec la complicité d'artistes illustres ou à découvrir, d'Orient et d'Occident. " (1) Pourquoi la musique et pourquoi Fès ? On dit assez souvent que la musique est la forme d'expression la plus universelle, qu'elle est considérée comme un langage commun compris par tout le monde, à l'encontre des autres formes d'expression artistiques comme le théâtre, la peinture ou la sculpture.

De plus, la musique, surtout en plein air, permet de réunir, de mobiliser la maximum d'individus pour partager ensemble les joies intenses d'une mélodie et se laissent emporter par les rythmes aux accords différents et mystérieux. Plus qu'une élévation spirituelle, ces musiques sacrées permettent de briser les frontières, au moins sur le plan imaginaire.

Les barrières étanches s'estompent d'un coup et on a le droit de voyager immobile avec ces voix . À méditer profondément, les mélodies de Youssou N'dour, de Françoise Atlan, de Julia Boutrous ou de Oratario Mundi ne laissent personne indifférent. Ces voix et autres se sont élevées et ont plané sous le ciel de la capitale spirituelle pendant dix jours. Illuminée de bout en bout, la cité impériale a abrité dans différents coins de la ville (Médina, Bab Al Makina, Dar Tazi, Musée Batha) des spectacles grandioses, des projections à la hauteur de cet événement, des ateliers pédagogiques et des conférences visant à promouvoir le dialogue des civilisations, de véhiculer magiquement un message de fraternité et de paix : " On l'a compris l'"Esprit de Fès" est lui-même en permanente évolution, et c'est peut-être le signe de plus tangible de sa vitalité et de sa capacité à contenir à vous surprendre par une exploration nouvelle(…) des enjeux culturels et intellectuels qui sont au cœur de nos sociétés." (2)

Vers une mondialisation plurielle et respectueuse

À travers ce Festival, Fès a su s'ouvrir à ses spectateurs et visiteurs, qui sont venus des quatre coins du monde pour un seul et unique objectif : se réunir pour partager, mais aussi pour découvrir les trésors cachés derrière les toits cuivrés et les murs éclaboussés de lumière. Cet Esprit de Fès (3), ce chant poétique, sublime et haut en couleurs, irradie maintenant dans différents coins du monde. À travers cette initiative et tradition annuelle, Fès a su aussi développer

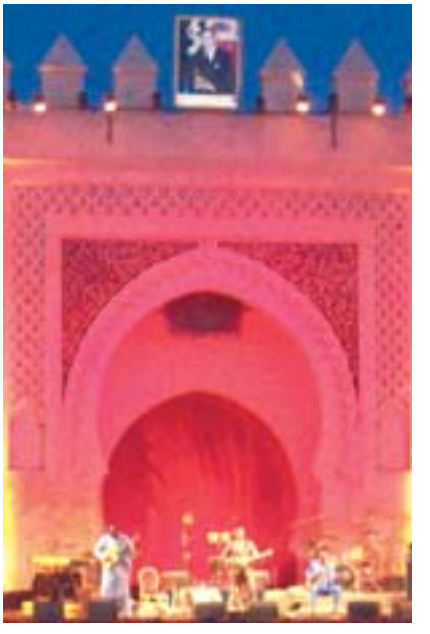

un réseau international de soutien et de médiatisation. (4) Il faut prolonger le message, construire un dialogue plus ouvert de fraternité et de paix, favorisé par une mondialisation plurielle, qui respecte les valeurs éthiques et spirituelles de chaque peuple : " Oscillant entre révélation et création, les musiques présentées à Fès portent une ambition : être à la fois universelles dans leur essence et être aussi l'expression singulière d'une communauté ou d'un peuple." (5)

NOTES

(1). Voir Édito de Faouzi Skali, Directeur général de Festival

(2). Ibid.

(3). Fondation Esprit de Fès, 2011.

(4). On constate par exemple la naissance de l'organisation Spirit of Fes Inc aux États-Unis. En Europe, des villes comme Milan, Madrid ou Londres sont devenues membres pour prolonger le message du Festival de Fès : dialogue des spiritualités à travers la musique.

(5). Fondation Esprit de Fès, 2011.

Kadhafi bombardé au moins jusqu'à Noël ?

L'affaire de l'Ex patron du FMI, Dominique Strauss Khan avait fait passer, le mois dernier, la guerre en Libye au second plan dans les médias français. Après, il y a eu l'affaire de l'empoisonnement alimentaire en Allemagne qui a repris le relais. A peine a-t-on pu voir quelques images vidéos furtives sur certaines chaînes, de Kadhafi entrain de jouer aux échecs avec un russe ..!

Mustapha Bouhaddar

A qui profite la guerre en Libye ? Comme le rapporte « le Canard enchaîné » du 15 juin 2011, à Bruxelles, lors de la réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'Otan, Robert Gates, le patron du Pentagone, a proprement engueulé les alliés de la Grande Amérique.

Dans le huis clos de cette assemblée d' « importants » comme on dit parfois au quai d'Orsay, il a estimé nécessaire de se défouler, et « Le Figaro » a déjà mentionné que Robert Gates s'était plaint du déclin militaire de l'Europe, reprochant à celle-ci la faiblesse de ses budgets militaires (moins de 15%). Mais voici d'autres extraits, inédits, et très pimentés que rapporte le même « Canard », du discours agressif de ce chef de guerre. Lequel ne voulait pas prendre sa retraite, à la fin du mois, sans avoir dit, leur fait, aux Européens. Signe des temps, c'est le patron de la CIA, Léon Panetta, qui va hériter de ce Pentagone insatisfait !

Évoquant le conflit afghan qui lui tient tant à cœur, Robert Gates regrette que l'Otan soit une alliance « à double pilier » : D'un côté, « Les pays qui paient le prix du sang et partagent les engagements opérationnels » , de l'autre, « Les pays qui profitent des bénéfices (de l'Otan, c'est-à-dire la protection américaine) mais ne partagent ni les risques, ni les coûts ».

Plus impérial encore, Gates affirme que l'Alliance en Afghanistan, « a démontré qu'elle était à court de capacités militaires et qu'elle manquait de volonté politique » !

La preuve ? Les alliés de Washington ont plus de 2 millions de soldats, alors que leur participation à cette guerre reste fort modeste : « 40000 hommes (dont certains) pour de simples tâches de soutien » aux combattants. Sans donc prendre trop de risques !

Et son réquisitoire se poursuit dès qu'il aborde la guerre de Libye : « Manque grandissant (…) de volonté, fulmine Gates ! Les alliés n'ont pas les moyens de renseignements et de reconnaissances nécessaires. Ce sont les États-Unis qui font le job. » !

Puis, après avoir fustigé plusieurs États européens qui n'ont envoyé aucun avion bombarder Kadhafi, Gates se moque des autres, ceux qui participent aux frappes aériennes. Car ces pauvres alliés « commencent à manquer de munitions, obligeant les États-Unis à combler les manques et à faire la différence »!

Déjà le « Canard » du 1er Juin expliquait dans ses colonnes que le Pentagone avait livré gratis aux armées de l'air française et britannique des « bombes intelligentes » GBU de 250 et 500 kilos, guidées par laser. Afin que leurs avions ne manquent pas d'arguments explosifs contre Kadhafi !

Renverser Kadhafi a un prix.

Si durant les prochaines semaines, le chef libyen n'est pas écarté du pouvoir, ou simplement flingué, les marins ou les aviateurs français et britanniques commenceront à trouver le temps long. L'amiral Pierre-François Forissier, chef d'état-major de la marine, et son homologue british, sir Mark Stanhope, viennent de le reconnaître publiquement.

Devant plusieurs journalistes, le premier a admis qu'il ne savait pas « combien de temps » cette guerre allait durer, et « consommer de façon intense » les crédits affectés à ses jolis navires. L'amiral britannique, lui, s'est montré plus pessimiste : « Notre flotte, a-t-il déclaré, ne sera plus capable de continuer sa mission sur la même échelle au-delà de

Kadhafi bombardé au moins jusqu'à Noël ?

Suite de la page 26

l'été. »

Paris et Londres n'ont pas lésiné sur les moyens. Sept navires français – le « Charles-de-Gaulle », trois frégates, un ravitailleur, un sous-marin nucléaire d'attaque, un porte-hélicoptères – et cinq britanniques, parmi lesquels un porte-hélicoptères, participent à la chasse au Kadhafi. D'où l'inquiétude des amiraux de cette armada à l'idée qu'il faudrait peut-être la maintenir sur place jusqu'à Noël, comme certains le craignent.

Au ministère français de la Défense, on s'alarme tout autant.

Selon le décompte établi, début mai, par l'état-major, le « surcoût » de la guerre de Libye – c'est-à-dire les dépenses supplémentaires quand les militaires quittent l'Hexagone – se chiffrait déjà à 53 millions d'euros. « Nous sommes au taquet de nos engagements », a reconnu Longuet devant son cabinet. Traduction : « en bout de course » budgétaire, compte tenu des Français expédiés en Afghanistan, au Kossovo, en Afrique, dans les Emirats arabes unis, au large de la Somalie et, depuis peu, en Libye.

Mais longuet espère, dit-il, obtenir que la Commission européenne ferme les yeux sur les déficits publics des pays européens qui font un effort militaire pour en aider d'autres. Il n'est pas interdit de rêver.

Pour éliminer Kadhafi tous les moyens sont bons !

Les Américains ont demandé aux Algériens d' « inciter le colonel libyen à la modération, comme si c'était possible », affirme-t-on au quai d'Orsay. Les relations entre Bouteflika et Kadhafi ne sont pas franchement mauvaises, en effet. La preuve ? Au début de la rébellion, des mercenaires ont débarqué à Tripoli à bord d'avions algériens. Et des centaines de 4X4 et de pick-up équipés de mitrailleuses ou de petits canons ont pris le même chemin.

Un émissaire russe, Mickaïl Marguelov, a évoqué l'existence de « contacts », c'est la formule employée, entre des proches de Kadhafi et des insurgés dans plusieurs capitales européennes. A l'entendre, un hôtel parisien a accueilli ces palabres. « Cela se passe pour l'instant en dehors du quai d'Orsay », grogne un diplomate. L'ancien ministre des affaires étrangères de Kadhafi, Moussa Koussa, qui fût jadis patron des services libyens, tient lui aussi un rôle dans ces préliminaires entre ennemis. Avec la bénédiction des Britanniques et des Français.

A la DGSE, le directeur du renseignement est aux petits soins avec cet ancien chef barbouze. Comme l'a été naguère Claude Guéant quand il était directeur de cabinet de Sarkozy, à l'Intérieur, avant de devenir secrétaire général de l'Elysée.

Avant de terminer cet article, j'aimerais demander à nos chers lecteurs du Canada et particulièrement de Montréal, de faire le test :

* Combien de morts à cause de la bactérie tueuse qui rôde en Allemagne ?

Facile: aux dernières nouvelles 23.

Beaucoup plus dur maintenant :

* Combien de disparus dans le naufrage du rafiot qui a sombré avec à son bord 800 personnes fuyant les combats en Libye, quelque part au large de la Tunisie, jeudi 2 juin ?

Seuls quelques monomaniaques des droits de l'homme ayant attendu la fin des journaux télévisés pourront tenter une réponse : entre 200 et 270 migrants ont échoué à Sfax. Sans plus de précisions : une poignée de pauvres bougres qui ne connaîtront jamais les dangers de l'agro-alimentaire. Mais ces gens-là n'intéressent personne ! Ils sont pauvres et ne font pas partie de la communauté européenne !

Viande Halal

Prix abordables!
Téléphonez au
(450) 588-3439
Vous pouvez Aussi accomplir le rituel de l'abattage par vous-même

A 30 minutes de Montréal

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire
Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline - Canards
1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie
Autoroute 40 Est, (Sortie 108, puis tourner à gauche)

Maroc: Nouvelle constitution et sport

La consultation élargie orchestrée par l'équipe chargée de préparer le projet de constitution 2011, a permis à la communauté sportive marocaine de faire des propositions concrètes pour la constitutionnalisation du droit au sport.

Par Saïd Chayane

La consultation élargie orchestrée par l'équipe chargée de préparer le projet de constitution 2011, a permis à la communauté sportive marocaine de faire des propositions concrètes pour la constitutionnalisation du droit au sport.

Cette opportunité a permis de mettre en exergue l'importance du sport et le droit à la pratique sportive, et ce, à travers les articles 26 et 33 de la constitution qui a été votée par referendum, début juillet 2011.

Ces deux articles rencontrent largement les attentes d'une grande frange de la famille du sport au Maroc.

L'article 26 constitue un tournant majeur et décisif dans la dynamique engagée de mise en place d'un gouvernement responsable et une volonté manifeste d'asseoir sur des bases solides les instruments de la bonne gouvernance du sport.

Selon cet article 26, les pouvoirs publics se doivent d'accompagner les acteurs du secteur sportif dans le développement de leurs activités en les dotant de moyens matériels et des structures adéquates. Ces structures doivent être démocratiques autonomes et appropriées.

On retient donc, à travers la constitutionnalisation de la subvention du sport par les pouvoirs publics, l'intérêt de faire du sport un levier majeur de développement et d'épanouissement humain.

En effet, les moyens financiers apportés ces dernières années au sport national revêtent un caractère éphémère et provisoire vu qu'il s ne sont pas régis par des textes de lois contraignants.

La nouvelle constitution, à travers son article 26, va assurer la pérennité de ces subventions et par tant, garantir l'achèvement des programmes et chantiers engagés dans le domaine sportif.

L'article 33 oblige les autorités publiques à faciliter l'accès à la pratique sportive par les jeunes, en mettent en place les moyens et incitatifs nécessaires.

À titre d'exemple, la scolarité ne devrait plus constituer, comme c'est le cas aujourd'hui, une contrainte ou un fardeau à la pratique sportive de haut niveau. Les ministères concernés seront tenus d'apporter des solutions concrètes permettant d'associer les deux activités et en tirer des synergies.

Par ailleurs, la mise en place du Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative vise à associer les premiers concernés dans la mise en place de programmes et politiques pour jeunes.

L'émergence de groupes de pression et de leaders d'opinions au sein des jeunes du printemps arabe, tel que le groupe du 20 Février, justifie ,entre autres, la mise en place d'un tel conseil, à ce moment crucial de l'histoire de notre pays.

En fin, il va de soi, que les moyens financiers qui seront dédiés au sport seront assujettis aux divers mécanismes de contrôle des finances publiques et de la

Suite Page 29

CONSTITUTION ET SPORT

ARTICLE 26.

Les pouvoirs publics apportent, par des moyens appropriés, leur appui au développement de la création culturelle et artistique, et de la recherche scientifique et technique, et à la promotion du sport. Ils favorisent le développement et l'organisation de ces secteurs de manière indépendante et sur des bases démocratiques et professionnelles précises.

ARTICLE 33.

Il incombe aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures appropriées en vue de :
-Étendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays,
-Aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative et prêter assistance à ceux en difficulté d'adaptation scolaire, sociale ou professionnelle,
-Faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant dans tous ces domaines,.
Il est créé à cet effet un Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative.

Pas de répits pour les braves...

La ligue des Champions Orange-phase de poules débute à la mi-juillet...

cour des comptes. Ceci va assainir considérablement le milieu sportif.

Enfin, ces deux articles s'inscrivent clairement dans la logique de la régionalisation avancée préconisée par le Maroc.

Les vacances estivales des équipes phares Raja et Wac ont été bien courtes. En effet, les coéquipiers des internationaux Nadir Lamyaghri et de Rachid Souleimani ont repris les entrainements assez tôt.

Leur qualification en ligue des champions africains les oblige à débuter les phases de poule à la mi-juillet, c'est le prix du succès.

Le Raja, fraichement auréolé par son dixième titre national, a réussi l'exploit de se qualifier à la ligue africaine au détriment d'une jeune et coriace équipe de l'ASEC Mimosas d'Abidjan.

Il est sûr d'empocher la coquette somme de 400.000 $ en attendant, peut être, de décrocher le jack pot de 1.500.000 $ s'il gagne le prestigieux titre. Il doit d'abord surclasser les clubs d'Enyimba(Nigéria), Coton Sports(Cameroun) et Hilal(Soudan).

Dans ce groupe A, les hostilités commencent le 17 Juillet : à Casablanca, le Raja retrouve Coton Sport au complexe Med V.

Les camerounais, même à l'extérieur, partent favoris, vu qu'ils sont en plein compétition au Cameroun alors que les verts reprennent à peine les entrainements. La baisse de rythme de compétition peut être fatale aux poulains de Fakhir.

Dans le groupe B, le Wac hérite d'adversaires arabes : Al Ahly(Égypte), Espérance de Tunis et Mouloudia d'Alger. Le tirage au sort clément lui a épargné les déplacements périlleux en Afrique sub-saharienne.

Les rencontres contre les égyptiens et tunisiens semblent négociables pour les rouges, en raison des arrêts de compétitions dans les deux pays pendant le printemps arabe. Toutefois, le match contre le Mouloudia promet d'être brûlant avec un goût de revanche des algériens.

Les Wydadis, entament donc cette compétition au stade du Caire contre Al Ahly le 16 Juillet.

Espérons que nos deux clubs casablancais se qualifient chacun dans son groupe pour offrir au Maroc une finale de ligue africaine d'anthologie.

Un tel exploit, s'il se réalise, mettra le Maroc au devant de la scène sportive mondiale. Le Derby Raja Wac offre souvent un produit sportif de haut de facture. Enfin, le rêve est légitime….

Bonne chance aux clubs maghrébins et arabes en compétition durant le mois sacré du Ramadan!

Par Saïd Chayane

schayane@sympatico.ca

DÉMISSION DE L'ENTRAÎNEUR DU RAJA M'HAMED FAKHIR

Le technicien marocain qui avait renouvelé en juin dernier, avait formulé le vœu de voir l'équipe se renforcer avant le début de la phase de poules de la Ligue des clubs champions d'Afrique (mi-juillet), souhait qui a été refusé par la direction du club, précise-t-on de mêmes sources.

En butte à une crise financière, les dirigeants du second club de la capitale économique du Maroc ont demandé à Fakhir de privilégier la politique de jeunes, ajoute-on.

De plus l'entraîneur était confronté à des problèmes d'indiscipline de certains joueurs qui ont surgi lors du stage de préparation d'avant saison à Agadir (sud) qui a été programmé sans son accord.

Ancien joueur du RAJA (1972-1982), M'hamed Fakhir possède un riche palmarès. Il a gagné le championnat du Maroc avec Hassania Agadir (2002 et 2003), avec les Forces armées royales (FAR, 2005), remporté la coupe du Maroc avec le RAJA (1996) et les FAR (2003, 2004, 2008) et est vainqueur de la coupe de la Confédération africaine de football (2005).

Il a été désigné le 31 décembre 2005 par la Fédération royale marocaine de football (FRMF) des équipes nationales marocaines A et Olympique en remplacement de Philippe Troussier. Il a réussi à qualifier son équipe à la Coupe d'Afrique des nations en 2006 avant d'être limogé en août 2007, cédant sa place au français Henri Michel.

M'hamed Fakhir avait remplacé en octobre 2010, l'ancien entraîneur des équipes nationales de France, du Maroc et de Côte-d'Ivoire, l'ancien international français Henri Michel, après une brève expérience avec l'Etoile sportive de Tunis.

Source: APS

Photo : Radio Mars (Maroc)

L'association Pour un Maroc meilleur (P.M.M) a organisé sa troisième édition de la journée de l'enfant , le 19 Juin dernier, sous le thème "Journée des petits champions" au centre Sportif Marie-Victorin.

Cette journée entièrement dédiée aux enfants, a permis à ces derniers d'explorer différentes disciplines sportives présentés par des champions accomplis dans leur domaine, qui leur ont insufflé par la même occasion des valeurs sportives tels que l'esprit d'équipe, la discipline, la persévérance et l'excellence.

Ainsi les enfants ont pu prendre part , dans la bonne humeur et avec une énergie débordante, aux ateliers sportifs : d' athlétisme animé par l'athlète et champion de décathlon Yassine El Fouladi, de Hockey cosom animé par l'équipe nationale marocaine de Hockey et composé de Saad Tawfiq, Adil El frej et les frères Dahha; de soccer animé par l'ancienne joueuse universitaire des carabins Nadège Akamse et Reda Agourram joueur professionnel à l'Impact de Montréal; de Taekwondo animé par maître Abdelilah Essabar 5ème Dan et propriétaire de l'école des champions. Sans oublier la présence en fin de journée de notre invité surprise l'ancien entraîneur du Wydad de Casablanca Yuri Sebastianko !

A la fin de la journée plusieurs petits talents cachés ont pu être découverts et qui (qui sait ?) suivront dans un futur proche les traces des valeureux champions qu'ils ont eu la chance de côtoyer pendant cette journée inspirante.

Une équipe d'une trentaine de bénévoles ont pris part à cette évènement pour s'assurer du bon déroulement des ateliers en étant aux petits soins des enfants et assister les athlètes durant l'exécution des ateliers.

L'équipe de bénévoles a pu compter sur le soutien précieux du duo de médecins bénévoles Sabri Nissrine et Amine Riahi qui faisaient office d'intervenants en premiers soins et qui ont contribué grandement à la réussite de cet événement.

L'association Pour un Maroc Meilleur a pu amasser 161,99$ lors de cet événement. Cette somme s'ajoutera aux sommes déjà ramassées pour financer des projets de lutte contre l'analphabétisme et le décrochage scolaire aux profits d'enfants démunis dans des régions reculées du milieux rurales au Maroc pour la rentrée scolaire 2011-2012.

Toute l'équipe de l'association « Pour un Maroc Meilleur » tient à remercier sincèrement les athlètes qui se sont produits bénévolement et qui ont contribué grandement à l'épanouissement des enfants qui ont participé à la journée ''des petits Champions''.

Nous remercions aussi les bénévoles qui ont su encadrer les enfants tout au long de l'événement, dont ils ont aussi assuré la réussite par leur efficacité, leur sourire, dynamisme et patience. Nos remerciements vont aussi aux parents qui nous ont fait confiance année après année en nous confiant leurs enfants pour participer à cette journée qui se veut pédagogique et avant tout de sensibilisation au fléau de l'analphabétisme. (…)

Enfin, l'association « Pour un Maroc Meilleur» remercie chaleureusement son sponsor 'Zinda products' pour ses généreux produits de collations aux profits des enfants.

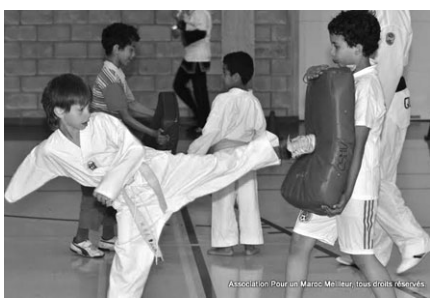

L'Association de Solidarité Canada Maroc a donné le 7 juin dernier le coup d'envoi du Centre de soutien à l'intégration des immigrants au Québec, situé dans le Vieux-Montréal, sur l'avenue Notre-Dame-Ouest.

« Cet événement consacre près de dix années d'efforts et de travail sans relâche avec une équipe d'administrateurs et de bénévoles qui oeuvrent dans le soutien et l'aide aux personnes vivant avec un handicap ou dans des conditions précaires » a souligné avec beaucoup d'émotions Mme Khadija Lamrani, présidente et cofondatrice de l'ASCM.

Et de préciser que la mission du centre est de soutenir les familles dans leur processus d'intégration au sein de la société d'accueil, sur le plan professionnel, social et culturel. D'ailleurs, l'ASCM offre depuis quelques mois des ateliers de d'accompagnement et de soutien à l'intégration de nouveaux Marocains établis à Montréal.

La participation à ces ateliers est gratuite et volontaire et elle est généreusement soutenue par l'équipe professionnelle de MABI, partenaire corporatif principal de l'ASCM.

L'inauguration du centre s'est déroulée dans le cadre des activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), témoignant ainsi de l'attachement de l'ASCM à la cause des personnes handicapées et à leur travail continu en vue de briser leur isolement et faciliter leur pleine participation au sein de la société.

De plus, cet événement a pu être effectif, grâce, entre autres, à la subvention octroyée par le Ministère de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger d'une valeur de 15.000 euros, en vue de soutenir la mission de l'ASCM et de venir en aide notamment aux Marocains vivant avec un handicap et les femmes en situation précaire, nouvellement arrivés au Québec.

Le lancement a été particulièrement marqué par la présence de Mme Souriya Otmani, consule générale du Maroc à Montréal qui a félicité et encouragé l'ensemble des bénévoles et administrateurs de l'ASCM pour leur travail en faveur de la communauté marocaine installée au Canada en général et au Québec en particulier; et profité de cette occasion pour transmettre également l'appui de son excellence Nouzha Chekrouni, ambassadeur du Maroc à Ottawa et de M. Mohammed Ameur, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger.

Autres témoins de ce lancement, Mme Mary Deros membre du cabinet du maire de Montréal et comité exécutif Responsable des communautés d'origines diverses; M. Hakam Hmiddouch, président du conseil d'administration et chef de la direction de MABI Canada, partenaire depuis plusieurs années de l'ASCM; M. Abdellatif Touati, journaliste à Radio Canada section arabe; et Mmes Adina Ungureanu et Maria Vilas, respectivement membre de Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux; et recruteur à la Gendarmerie Royale du Canada.

Le Centre de soutien à l'intégration des immigrants au Québec est situé au 225 Notre-Dame-Ouest à Montréal.

Source :

Présidence de l'ASCM

L'Association Marocaine De Toronto a organisé le 26 juin 2011 au centre civique de North York, Toronto deux évènements: Le projet connexion Marocaine, aussi connu sous le nom du programme de mentorat et l'Assemblée Générale Annuelle de l'AMDT de 2011.

Le programme de mentorat s'est déroulé le matin dans une ambiance familiale en présence de 42 participants. Les participants, aussi bien les mentors que les mentorés ont décrit leur parcours professionnel ainsi que les difficultés qu'ils ont surmonté. Les mentors se sont engagés à aider les mentorés à naviguer les parcours professionnels canadiens sous la coordination et le support de l'AMDT pour préserver le côté professionnel du projet, le documenter et pouvoir en mesurer le progrès et les difficultés rencontrées. Le progrès de ce projet sera documenté dans le nouveau site web de l'AMDT. Pour plus d'information concernant ce sujet, veuillez contacter l'AMDT par email au: info@amdt.com. L'AMDT continue toujours à solliciter l'engagement des membres de notre communauté ainsi que vous soyez un professionnel/professionnelle déjà établi ou un nouveau venant votre participation sera très bien appréciée.

La deuxième partie a été consacrée à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de 2011qui s'est déroulée dans l'après-midi. Mr. Mohamed Sekkak a présidé l'assemblée. La lecture du rapport d'activités et du rapport financier (Cliquez ici pour voir le bilan) a été faite par Mr. Abdellah Massaoudi, l'actuel président de l'AMDT, et a été suivi d'une discussion des rapports et de leur adoption. L'élection du nouveau bureau n'a pas eu lieu par manque de candidats qualifiés pour le poste du président. L'assemblée a décidé que le mandat de l'actuel exécutif sous la présidence de Mr. Abdellah Massaoudi soit prolongé de trois mois. Une AGA extraordinaire sera tenu pour l'élection d'un nouveau bureau exécutif selon les normes de l'AMDT et avec l'assistance du comité des sages. Le procès verbal de cette AGA et la date du prochain AGA extraordinaire vous seront communiqués prochainement.